

# Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED.: ADM. et PUBL. Le Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 310 88, tél adm et publ (039) 310 87 CCP 23 313 Lausanne: Saint-Pierre 1, tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40 CCP 17 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 - 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44 - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

## CHRONIQUE HELVÉTIQUE

# NON AUX PARAS!

Le Conseil fédéral propose aux Chambres de modifier l'arrêté fédéral sur l'organisation de l'armée afin de pouvoir constituer une ou deux compagnies de grenadiers parachutistes.

Le rôle joué par les grandes formations de parachutes durant la seconde guerre mondiale est encore présent dans toutes les mémoires. Les Allemands, en particulier, usèrent largement de ce moyen d'intervention, mais seulement lorsqu'ils disposaient de la suprématie aérienne absolue.

De nos jours, l'idée d'intervention massive de troupes parachutées est partout abandonnée, et le rôle de ces formations s'est beaucoup réduit. On fait encore appel aux parachutistes pour exécuter des missions restreintes de reconnaissance ou d'intervention à l'arrière des lignes ennemies.

Les expériences de la guerre du Vietnam ont hélas! démontré que le transport de troupes par hélicoptère était plus rentable que le recours aux parachutistes. Ces derniers arrivent au sol dans un ordre de trop grande dispersion pour pouvoir intervenir immédiatement avec force et succès. De plus, leur retour, après l'accomplissement de leur mission, est des plus problématiques.

Dans ces conditions, on peut légitimement s'interroger sur l'opportunité de créer une ou deux compagnies de grenadiers parachutistes en Suisse.

Personnellement, je pense que ce serait une erreur et une inutile dépense.

Toutes les missions qui, selon le message du Conseil fédéral, seraient confiées à la nouvelle troupe pourraient être exécutées par d'autres moyens, qui sont aujourd'hui déjà à notre disposition, notamment par des hélicoptères. Ceux-ci ont l'avantage de permettre une arrivée compacte de la troupe au sol et ils permettent encore le transport simultané d'un matériel plus complet, nécessaire pour le succès de l'opération.

D'autre part, les interventions parachutées doivent, forcément, pour avoir du succès, constituer un effet de surprise. Donc, elles ne sont guère possibles de jour. Et la nuit, elles sont tributaires du marquage du but au sol, qui doit être rendu visible afin que les parachutistes puissent corriger leur ligne d'atterrissage. Une présence amie au sol est donc indispensable, mais il n'est pas certain qu'il soit toujours possible d'assurer préalablement cet impératif, bien au contraire.

Le « rendement » de ces formations de grenadiers parachutistes peut donc être sérieusement mis en cause. Vaut-il la peine d'engager la dépense? Je ne le pense pas.

En matière de défense nationale, nous devons tendre, tout comme pour les autres services publics, vers le rationnel et le rentable. Les compagnies

de grenadiers parachutistes ne seraient ni l'un ni l'autre. Au contraire, elles ne constitueraient qu'une vaine dispersion de nos efforts, alors que nous devrions, en matière de défense nationale surtout, nous concentrer sur l'essentiel.

D'autre part, le message du Conseil fédéral fait preuve d'une prudence excessive quant aux conséquences qu'entraînerait la constitution de cette troupe spéciale. Trop de questions restent ouvertes.

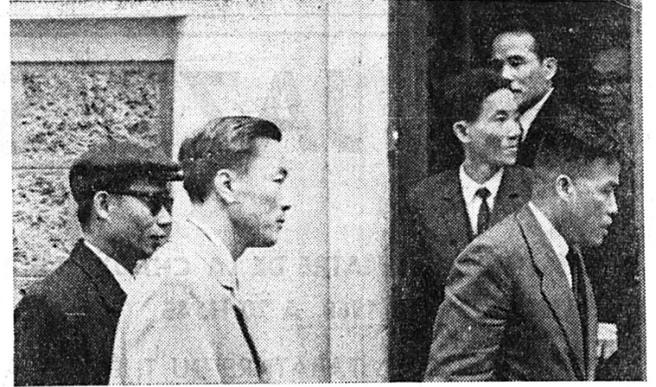
Ainsi, l'on assure que « pour le moment » les avions Pilatus-Porter suffiront pour assumer les largages des nouveaux grenadiers. Par contre, la question de l'avenir reste réservée. Dans combien de temps faudra-t-il de nouveaux avions spéciaux pour transporter les parachutistes au-dessus des lieux de leurs exploits terrestres? Nul ne nous le dit!

Le fusil d'assaut actuel ne se prête pas à ce genre d'exercice. La nouvelle troupe sera donc équipée de pistolets. Ne s'agit-il pas là également d'une première étape? Ne va-t-on pas bientôt nous demander l'acquisition de fusils spéciaux à l'usage des parachutistes? Ferons-nous cette acquisition à l'étranger ou nous lancerons-nous dans le coûteux processus du développement d'un engin « made in Switzerland »?

JEAN RIESEN.

(Suite en dernière page.)

## Nord-Vietnamiens à Paris



Comme nous l'avons annoncé hier, un premier groupe de la délégation nord-vietnamienne qui participera aux négociations avec les Américains au sujet de la fin de la guerre au Vietnam (les délibérations vont commencer demain) est arrivé à Paris (notre photo). Parmi les vingt-trois personnes, on a pu voir deux femmes. A leur tête se trouve le colonel H Van Lao (manteau clair), président suppléant de la délégation. Les Américains sont attendus aujourd'hui.

## Genève: Grand succès de la manifestation contre les journées militaires

### On réclame des JOURNÉES DE LA PAIX

Hier soir a eu lieu à la Salle du Faubourg à Genève, une manifestation organisée par le Mouvement d'action contre les journées militaires. C'était une fort belle introduction à ces exhibitions qui auront lieu du 9 au 19 mai.

La soirée était présidée par Claude Auroj, des Jeunesses socialistes, qui a insisté sur le caractère dangereux de la notion de « défense spirituelle » et sur la provocation que constituent ces journées.

Ensuite se sont succédé quatre orateurs: Roland Berdat du Mouvement populaire des familles, qui a parlé de l'influence néfaste de la propagande militariste sur les enfants, Charles Magnin, étudiant, qui a dénoncé la situation d'immobilisme qui règne dans l'enseignement comme dans l'armée, André Rauber, des Jeunesses libres, qui a défini ce que devrait être une

politique de paix de la Suisse, enfin Roland Vuataz, enseignant, qui a insisté sur l'aide aux pays en voie de développement. En outre deux lettres ont été lues par M. F. Andrey, et par le pasteur Eric Louis, au nom d'un groupe de vingt-sept pasteurs qui n'acceptent pas la défense spirituelle telle qu'elle est conçue.

L'assemblée était fort nombreuse, six à sept cents personnes, et elle n'a pas ménagé ses applaudissements aux discours des orateurs. A la fin de la manifestation elle eut l'occasion de voter une résolution demandant l'organisation de journées de la paix qui devraient avoir le soutien moral et financier des autorités. Un comité d'action sera formé à cet effet. Cette manifestation a montré la nette préoccupation du peuple genevois de bâtir la paix et non de préparer la guerre. J.-D. S.

## Le lait va être contingenté

Comme l'a confirmé mercredi le chancelier Huber, l'évolution de la production de lait va probablement contraindre le Conseil fédéral à appliquer le système du contingentement, soit au 1<sup>er</sup> novembre de cette année, soit au 1<sup>er</sup> mai 1969.

Comme le prévoit la loi révisée sur le statut laitier, l'Union des producteurs de lait doit dès maintenant préparer les mesures administratives nécessaires, afin que le système puisse entrer en vigueur sans délai à la date fixée.

Le contingentement consiste à fixer pour chaque société de laiterie la quantité maximale de lait payée au prix normal. Toute quantité livrée en plus sera payée à un prix inférieur.



## L'assaut contre Saigon

Un groupe important du Vietcong, comptant environ 200 hommes, est parvenu à s'approcher à moins de 10 kilomètres du Palais présidentiel au cours de la nuit, tandis que d'autres unités continuaient à converger vers Saigon. Selon les informations parvenues vers une heure GMT, d'autres éléments vietcongs étaient en marche vers la capitale dans les provinces entourant Saigon. Notre photo: la population fuyant le quartier de Cholon où se déroulent à nouveau de violents combats.

## Lausanne: Archives officielles en feu

Les pompiers de Lausanne ont dû intervenir mercredi, en fin d'après-midi, au château du gouvernement, dit château Saint-Maire, imposante bâtisse du XIV<sup>e</sup> siècle qui abrite en outre divers bureaux de l'Etat de Vaud. Le feu avait pris dans un local situé sous les combles, réservé aux archives devant être photocopiées. Il semble qu'une machine soit restée enclenchée, ce qui a provoqué un échauffement. Les dégâts sont importants, aussi bien aux archives qu'au matériel.

## Zurich: Trois morts dans une collision tram-autobus

La station des trams de Zurich-Seebach a été le théâtre, mercredi soir à 18 h. 40, d'un grave accident au cours duquel un tram de la ligne 14 et un bus de la ligne 68 sont entrés en collision. Cet accident a fait trois morts et une quinzaine de blessés. L'autobus 68 avait quitté la station de Seebach pour gagner Kloten, lorsqu'il fut happé, à l'arrière, par un tram de la ligne 14 dont le conducteur n'avait pas pu freiner à temps. Il semble que l'accident soit dû à un instant d'inattention du conducteur du tram.

## Cela s'est passé dans notre pays

### Tessin: Trois recrues blessées par une grenade

Un grave accident de tir s'est produit mercredi au Tessin où trois recrues ont été blessées. Le Département militaire fédéral, qui donne cette information, précise que les trois jeunes gens faisaient leur école de recrues à l'E. R. d'artillerie 28, habituellement stationnée à Sala Capriasca. L'accident s'est produit au cours d'un exercice de tir qui se déroulait, dans le val di Campo, alors qu'une grenade a explosé dans le tube d'un mortier lourd. Les trois recrues, en partie grièvement blessées, ont dû être transportées à l'Hôpital Caritas, à Locarno.

**FRIBOURG: Assemblée des consommatrices romandes.** — La Fédération romande des consommatrices a tenu mercredi après midi à Fribourg sa 9<sup>e</sup> journée d'information, sous la présidence de M<sup>me</sup> Renée Bonardelli, de Chêne-Bourg (Genève). Le thème en était la « guerre des rabais », sous toutes ses formes. Les participantes

en sont arrivées à la conclusion que les entreprises doivent porter leur effort sur la qualité de leurs produits, plutôt que sur des campagnes de rabais, de bons ou de ventes « discount ».

**GENEVE: Jeunes gangsters.** — La police a arrêté une bande de jeunes malfaiteurs: deux Suisses, un Français et un Italien. Trois d'entre eux ont moins de 18 ans. Ils ont à répondre d'une demi-douzaine d'agressions contre des homosexuels. S'approchant de ceux-ci, ces voyous les frappaient jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance et les dévalisaient. La bande a, d'autre part, plusieurs vols à son actif.

**ZURICH: Congrès de l'USAM.** — Le congrès de l'Union suisse des arts et métiers s'est ouvert, mercredi à Zurich, en présence de nombreux délégués et invités. On y remarquait la présence de représentants des autorités fédérales, du Parlement, de divers gouvernements cantonaux et des fédérations nationales. La première partie de ce congrès a eu lieu l'après-midi. Il se poursuivra aujourd'hui.

**LAUSANNE: Réunion de cancérologues.** — L'Union internationale contre le cancer et la Ligue suisse contre le cancer ont organisé du 8 au 10 mai, à Lausanne, un important congrès consacré au cancer de la glande thyroïde, qui réunit les plus éminents spécialistes d'Europe, d'Amérique, d'Asie et auquel participe également le centre de références de l'OMS.

**ZURICH: Président socialiste.** — Mercredi, Alfred Messerli, journaliste (socialiste), a été élu président du législatif communal de Zurich.

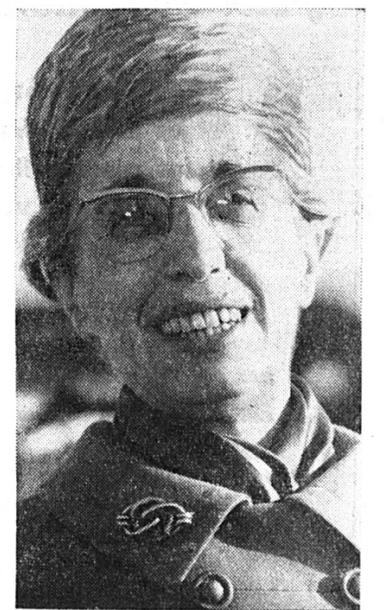
**BELLINZONE: Un mur historique s'écroule.** — A la suite des pluies diluviennes de ces derniers jours, au Tessin, un mur du château d'Uri à Bellinzone, s'est écroulé avec grand fracas, dans la nuit de mardi à mercredi. L'eau qui s'était infiltrée entre les pierres de la muraille qui entoure le château a causé l'écroulement de la partie supérieure du mur sur une longueur d'une quarantaine de mètres. Vingt crêneaux sont tombés dans les jardins du château. Cette partie de la muraille avait été restaurée il y a 40 ans.

## Le suffrage féminin s'installe en Emmental

Après Fraubrunnen, entre Berne et Soleure, une seconde commune de l'ancien canton vient de décider d'associer les femmes à la vie civique. En effet, réunis mardi, les électeurs de Rubigen, dans le district de Konolfingen (Emmental), ont accordé les droits civiques complets aux femmes. Cette décision entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain. A noter que, lors de la votation cantonale, Rubigen avait donné, il y a trois mois, une majorité rejetante.

## LES ENFANTS DÉBILES LUI DOIVENT BEAUCOUP

La fondatrice et directrice de la grande Ecole de pédagogie thérapeutique de Zurich, M<sup>me</sup> Maria Egg-Benes, vient de rentrer en Suisse venant des Etats-Unis où elle a reçu le Prix Kennedy (80 000 francs) pour son travail inlassable en faveur des enfants débiles.



Parc des sports de la Charrière  
Samedi 11 mai 1968  
**NOCTURNE à 20.15**  
Championnat suisse de L. N. A

# GRANGES

A 18 h. 15:  
match des réserves  
LOCATION :  
Grisel, tabacs,  
av. L.-Robert 12, tél. 2 23 73  
Manzoni, tabacs,  
Charrière 12, tél. 3 24 35

## THE JAZZ SOCIETY ORCHESTRA

18 MUSICIENS

PRÉSENTE AU THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS  
SAMEDI 11 MAI 1968, A 20 H. 45

SON

## "JAZZ PANORAMA"

LOCATION A LA TABATIÈRE DU THÉÂTRE, AV. LÉOPOLD-ROBERT 29, TÉL 2 88 44 — PRIX DES PLACES: Fr. 5.30 - 8.30 - 12.30



**AUX MILLE ET UN ARTICLES**  
Avenue L.-Robert 100 - LA CHAUX-DE-FONDS  
**A LA MERCERIE**  
Avenue L.-Robert 41 - LA CHAUX-DE-FONDS  
Temple 11, LE LOCLE  
**PHARMACIES COOPÉRATIVES**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
LE LOCLE  
LES PONTS-DE-MARTEL

présentent

# exposition

camping  
bain  
cosmétiques  
photo

lunettes

**MAISON DU PEUPLE**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
du jeudi 9 au dimanche 12 mai 1968  
chaque jour, de 10 à 21 h.  
dimanche, de 14 à 19 h.



ENTRÉE LIBRE TIMBRES COOP

Vente autorisée pendant les heures d'ouverture des magasins

DIMANCHE

*Fête des Mères, le désir de chaque maman*

LES FLEURS **TURTSCHY** toujours admirées

Choix incomparable

Léopold-Robert 59

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 2 40 61

**Pour la Journée des mères**  
Dimanche 12 mai

Beau choix de plantes et fleurs coupées à prix avantageux

Se recommande:

**Ed. Stehlé-Langel**  
fleuriste

LA CHAUX-DE-FONDS, Stand 6, tél. 2 41 50

A VENDRE

**meubler de style neuf**

Chambre à coucher Louis XV, en noyer;  
1 salle à manger Louis XV, en noyer;  
1 salon anglais.

L'ensemble: Fr. 8200.—. Possibilité d'entreposer la marchandise une année. Tél. aux heures des repas au 038 / 7 72 73.

J. Théurillat, Cressier

POMPES FUNEBRES tél. (059) 6 43 64

**ARNOLD WÄLTI**

Av Léopold-Robert 70 Jour et nuit  
Cercueils - Formalités - Transports  
Prix modérés

### PRIX D'ÉTÉ DES COMBUSTIBLES

	par 100 kg.
<b>COKE Ruhr</b>	
hollandais, 20/30 à 60/90	Fr. 23.70
lorrain, 20/40 à 60/90	23.—
<b>ANTHRACITE Sophia Jacoba</b>	
50/80	32.10
30/50	33.40
20/30	34.70
10/20	32.80
6/10	26.20
<b>ANTHRACITE Ruhr</b>	
50/80	30.—
30/50	30.80
20/30	32.—
10/20	29.—
<b>ANTHRACITE sud-africain</b>	
tous calibres	27.10
<b>BRIQUETTES Union</b>	
vrac	20.—
paquets	21.80
(4 paquets environ 100 kg.)	
paquets plastique	25.—
— par paquet livré	3.—
— par paquet pris au chantier	2.50
(1 paquet environ 10 kg.)	
<b>BOULETS</b>	
Sophia Jacoba et Ruhr	26.80
Tribar et hollandais	26.40
Escompte pour paiement comptant: 5%.	
<b>Rabais d'été: 60 ct. jusqu'aux vacances horlogères</b> sur tous combustibles, à l'exception des briquettes en paquets plastique et du charbon de bois.	
<b>Réductions de prix:</b> pour livraison de 500 kg. et plus en une seule fois.	
<b>Augmentation pour voiturage hors de ville:</b> 50 ct. par 100 kg.	
<b>Le portage au bûcher</b> est supprimé	
SOCIÉTÉ DES MARCHANDS DE COMBUSTIBLES et COOPÉRATIVES RÉUNIES	

### Pour la Fête des mères

Vous ferez doublement plaisir à votre maman en choisissant vos fleurs chez



H. HEDIGER  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Serre 79, tél. 2 12 31

Services:  
**Fleurop, Interflora**

*Pour vos mamans*

**V**os fleurs coupées  
vos arrangements  
vos plantes fleuries  
vos plantes vertes

de chez

**JEANNERET**

FLEURISTE-DÉCORATEUR

Numa-Droz 90

LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 3 18 03

Expéditions soignées au dehors

### ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

6 mai 1968

#### Naissances

Sausser Sandrine, fille de René, agriculteur, et de Jacqueline-Mariette née Huguenin-Élie.  
Baumann Daniel-Urs, fils d'Erich, employé de commerce, et d'Ursula-Helene née Flückiger.  
Büttler Françoise, fille de Remigi, employé, et de Laurence-Emma née Lugon.  
Jaquet Françoise, fille de François-Marcel, professeur, et de Liliane-Romaine née Udry.  
Pariolari Cecilia, fille de Guido, mécanicien, et d'Esterina née Regazzoli.  
Fernandez Pablo, fils de Pablo, mécanicien, et de Maria-Luisa née Alvarez.  
Buttazzo Fabiano, fils de Luigi-Virgilio-Aristodemo, mécanicien, et de Rita née Di Mitri.

#### Promesses de mariage

Bettosini Georges-Marcel, héliographeur, et Hofer Colette-Raymonde-Yvonne.  
Eposito Pietro-Paolo, tourneur, et Soto Josefa.  
Schaller Edouard-Edmond, agriculteur, et Sandoz-Gendre Madeleine.  
Lazzarini Mario-Enrico, secrétaire postal, et Dupré Marie-Madeleine.  
Perniceni Jean-Pierre-Maurice, mécanicien, et Tharin Mireille Berthe.  
Hengy Bernard-Oscar-Hermann, mécanicien, et Monnet Madeleine-Alice.  
Goumaz Jean-Marie-Antoine, collaborateur technique, et Perret Catherine-Lucienne.  
Marrà Antonio, coiffeur, et Bellinzona Fernanda Marisa.  
Vallat Maurice-Joseph-Alfred, chef de gare, et Epenoy Claire-Isabelle-Alice.  
Feuz Hugues-Valentin, maître de sport, et Vuille Anne-Marie.

## Editorial

## L'inflation et les dépenses militaires

L'affaire des Mirage l'a démontré et le programme d'armement 1968 le confirme, les dépenses d'armement se comptent par centaines de millions. Cela n'est pas sans avoir d'importantes répercussions sur l'économie nationale, les dépenses militaires improductives par nature étant génératrices d'inflation.

Un ouvrage paru il y a quelques années déjà aux Etats-Unis sous la signature d'un professeur d'économie à l'Université de New York s'inquiétait des effets inflationnistes des dépenses d'armement. A l'heure où les militaires de notre pays multiplient les journées et les démonstrations militaires et où vient d'être présenté à Thonon l'armement que la Confédération projette d'acheter, il est bon de se pencher sur ce problème.

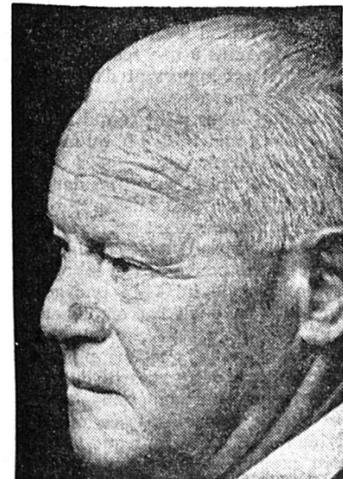
La démonstration du rôle inflationniste des dépenses d'armements ressort très clairement de la courbe de l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis. A chaque période de guerre correspond un énorme relèvement de la courbe. C'est ainsi que l'indice passe de 60 à 120 pendant la guerre civile américaine de 70 à 150 pendant la première guerre mondiale et de 80 à 160 durant la deuxième guerre mondiale. L'inflation qui se développe maintenant aux Etats-Unis après la guerre du Vietnam est de même significative.

Ce phénomène s'explique facilement. Dans une économie de paix la production est censée s'équilibrer avec la consommation et ainsi les prix rester stables. En revanche, dans une économie de guerre ou dans une économie où une grande partie du revenu national est consacrée aux dépenses d'armement, la production de biens civils ne correspond plus au revenu national. En d'autres termes, le salarié qui travaille dans une fabrique d'armement produit quelque chose qu'il ne peut pas consommer. Il en résulte un déséquilibre entre le revenu national et la production civile nationale. Le résultat immédiat c'est la hausse des prix, l'inflation. Le phénomène s'amplifie en outre lorsque l'Etat emprunte pour financer ses dépenses d'armement car il va alors créer de nouveaux revenus auxquels ne correspond pas plus une production civile consommable.

Si divers moyens existent pour limiter cet effet inflationniste des dépenses militaires, en particulier le contrôle des salaires et l'augmentation des impôts, ce sont alors de nouveaux les salariés qui font les frais de l'opération, l'alternative leur étant laissée entre l'inflation ou une diminution de leur revenu disponible ce qui dans l'un comme dans l'autre des cas aboutit à une réduction de leur pouvoir d'achat. Ainsi, les dépenses d'armement exagérées que certains prônent au nom de la Défense nationale n'auront pour effet que de ralentir l'expansion et de mettre en cause notre défense économique.

PIERRE WYSS-CHODAT.

## ANNIVERSAIRE DU « ROI SUISSE DE LA MACHINE A COUDRE »



M. Fritz Gegauf, célèbre fabricant suisse de machines à coudre, a célébré son 75<sup>e</sup> anniversaire. C'est lui qui a lancé sur le marché la première machine à coudre « zigzag ».

Le 100<sup>e</sup> rapport annuel de Coop-Genève

Un tassement s'est produit dans les affaires en général. Le frein à la surchauffe a donc fonctionné... peut-être trop bien, puisque le rapport de l'OCED (Organisation européenne de coopération pour le développement), qui vient de paraître, concernant l'économie suisse en 1967, conseille déjà — discrètement il est vrai — de songer à la relance de l'expansion.

Il n'est pas de pays européen qui ne se trouve confronté soit avec des questions de chômage, de ralentissement économique, de problèmes financiers ou monétaires, etc. L'exemple fourni récemment par la dévaluation de la monnaie anglaise et les mesures prises par les USA pour défendre le dollar en témoignent et donnent à réfléchir. Notre pays, encore privilégié à cet égard, doit cependant faire preuve de vigilance et s'approprier à mettre un frein à certaines dépenses exagérées ou non indispensables en ce moment.

## Récession économique

La récession économique s'est fait sentir partout en Suisse ainsi que le démontrent les chiffres ci-après :

Grands organismes de distribution	1967	1966
Société coopératives (prix de détail)	+	+
USC (prix de gros)	6,8 %	7,8 %
Volg	5,3 %	5,8 %
Migros Fédération	11,4 %	5,8 %
Migros Genève	11,7 %	11,0 %
Ensemble du commerce de détail	6,9 %	10,4 %
	4,3 %	5,1 %

Les principales sociétés coopératives ont vu leurs ventes évoluer comme suit, influencées dans un sens ou l'autre dans certains cas par la création d'entrepôts régionaux, de fusions, la fermeture de magasins ou l'ouverture de nouveaux points de vente.

	1967	1966
Berne	+	+
Bienne	12,6 %	11,5 %
Genève	10,6 %	9,5 %
Lausanne	3,7 %	9,4 %
Olten	—	7,7 %
Winterthur	3,0 %	7,7 %
Zurich	8,8 %	7,5 %
La Chx-de-Fds	8,8 %	6,1 %
Bâle	0,5 %	6,1 %
	5,7 %	5,4 %

Il apparaît que les sociétés de Suisse romande sont plus touchées que celles de la Suisse alémanique par la récession.

L'année 1967 aura été, sur le plan économique, assez décevante; elle restera marquée, pour notre pays comme pour beaucoup d'autres, par une expansion très modérée, signe d'un nouveau climat qui succède aux années d'euphorie que nous avons connues.

On peut aussi remarquer que la relative stagnation des affaires, en 1967, n'a été que le prolongement d'une certaine récession apparue en 1966. Ce n'est un secret pour personne que les arrêtés fédéraux de 1964, impliquant un programme de stabilisation pour notre pays, accompagnés d'un contrôle très strict du gouvernement sur l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, ont eu pour effet de réduire la croissance, peut-être exagérée, de l'économie à son rythme le plus lent depuis longtemps. Qu'on veuille ou non le reconnaître, qu'on soit porté à confirmer ou à infirmer la valeur de ces mesures, il faut se rendre à l'évidence et considérer les résultats.

## Signes de recul

D'ailleurs, comme le confirmait récemment l'hebdomadaire du Département du commerce américain, le taux de croissance de l'économie suisse est tombé à son niveau le plus bas depuis plusieurs années (inférieur à 2 % alors que nous étions à 7 % en 1961).

Divers indicateurs conjoncturels permettent de constater ces signes de recul et de stagnation. En voici les principaux :

- la production industrielle accuse un taux d'accroissement beaucoup plus faible que par le passé ;
- le recul des investissements de construction dans le secteur industriel se poursuit ;
- la construction de logements est en baisse d'environ 10 % par rapport à 1966 ;
- les importations accusent pour 1967 une augmentation de 4,3 % tandis que les exportations ne progressent que de 6,8 %, alors qu'elles étaient encore en progression de 10,4 % en 1966 ;
- le marché de l'emploi continue d'accuser des tendances à l'affaiblissement et les arrivées de travailleurs étrangers saisonniers et non saisonniers ont fléchi sensiblement ;
- les crédits bancaires sont caracté-

sés par une évolution plus calme ; — le fléchissement du tourisme se reflète dans la diminution du nombre des nuitées ;

— le chiffre d'affaires du commerce de détail n'est en augmentation que de 4,3 %, chiffre le plus faible depuis de nombreuses années. Or, si l'on tient compte de la hausse de l'indice des prix à la consommation de 3,5 %, on peut en déduire que le mouvement d'affaires a été plus ou moins stable, même en régression dans certains secteurs économiques.

## Coût de la vie

Enfin, le coût de la vie ne cesse d'augmenter; il est en hausse de + 3,5 % pour l'année 1967 (+ 4,6 % en 1966); il faut s'attendre à ce que l'indice des prix à la consommation continue de s'accroître si l'on songe un instant aux seules adaptations de tarifs auxquelles ont déjà eu vent de procéder les principales régions d'Etat (PTT, CFF, Services industriels, etc.).

## Vers des temps difficiles

Ces résultats sont une réponse à ceux qui croient qu'en vertu d'on ne sait quel privilège, la Suisse pourrait se permettre longtemps le luxe d'une politique économique s'inspirant d'une forme d'attentisme et d'un empirisme dont certains se sont glorifiés jusqu'à ces derniers temps.

D'ailleurs il faut admettre que dans l'hypothèse favorable où la paix mondiale ne subirait pas de nouvelles atteintes, un petit pays comme le nôtre, qui dépend beaucoup de l'étranger, va au-devant de temps plus difficiles. Aussi, pour la Suisse, le résultat des pourparlers sur l'abaissement des barrières douanières du Kennedy Round est-il un grand succès.

Néanmoins, ne nous attendons pas à des effets spectaculaires à brève échéance. Le moins qu'on puisse espérer, c'est que le Kennedy Round exerce un effet modérateur sur l'indice des prix, par suite des abaissements tarifaires qu'il va entraîner.

## Dynamisme

En conclusion, il nous paraît opportun de relever qu'en dépit des réserves que nous avons faites à propos de notre économie et de son avenir, les diverses branches du commerce et de l'industrie ont pu maintenir leur activité à un niveau acceptable. Le commerce de détail, dans lequel le mouvement coopératif tient une place toujours plus large, malgré une concurrence vive et des changements de structure qui se font jour actuellement, a enregistré des ventes satisfaisantes. Mais là encore, seules les entreprises dynamiques, soucieuses de gérer sainement leurs affaires et de préparer l'avenir, sortiront victorieuses et gagneront une part toujours plus importante du marché des consommateurs.

## Suppression des prix imposés

Un autre événement important : la suppression des prix de vente imposés qui n'a pas manqué de susciter beaucoup de remous et de nervosité dans l'ensemble du commerce de détail. Ainsi, les multiples interventions des organisations de consommatrices, de l'USC, et des autres grandes entreprises de distribution, ont abouti. Certes, les opinions sont nuancées; le mouvement coopératif a porté son attention principale sur les propres marques et produits COOP, sans perdre de vue l'évolution des prix des produits de marque en fonction de l'attitude prise par nos concurrents locaux. Il va sans dire que notre magasin de gros est déjà intervenu avec force pour que les conséquences de l'abandon des prix imposés ne tombent pas seulement à la charge des distributeurs mais en premier lieu des fabricants, qui devront rationaliser leur système de production et offrir sur le marché des produits à de nouvelles conditions compétitives.

## Produits agricoles

Dans ce secteur, que de changements depuis 20 ans ! En 1945, au lendemain de la guerre, les magasins libre-service des grandes chaînes de distribution n'en étaient qu'à leurs débuts; plus de 80 % de la production du sol de notre canton s'écoulait alors sur les marchés de détail. Cette situation s'est complètement modifiée en vingt ans, puisqu'en 1965, la moitié de la production genevoise était vendue aux autres cantons alors que pour l'autre moitié, 60 à 70 % furent pris en charge par

COOP-Genève et son principal concurrent, le reste étant écoulé sur les marchés et auprès des distributeurs privés.

En matière de régime agricole, rappelons que nous sommes toujours sous les effets du système dit des trois phases qui semble avoir donné satisfaction, à quelques exceptions près :

- 1<sup>re</sup> phase: production indigène suffisante, pas d'importation.
- 2<sup>e</sup> phase: production indigène insuffisante, importation limitée en quantités et en temps.
- 3<sup>e</sup> phase: pas de production indigène, libération totale des importations.

## Position difficile

Les milieux bien informés considèrent que notre agriculture se trouve dans une position difficile. Une partie importante se joue actuellement au GATT dans le cadre du Kennedy Round. Dans ce contexte, il est évident que la Suisse cherche à sauvegarder les intérêts de son agriculture, qui travaille dans des conditions particulières, avec cependant, dans la plupart des cas une grande efficacité. Mais, cet objectif a valu à la Suisse d'être tenue longtemps à l'écart du GATT où ses partenaires affirment, qu'en admettant notre pays au sein de cette organisation internationale, ils lui ont déjà fait une large concession. Certes, la Suisse peut rétorquer qu'elle est, par tête d'habitant, le plus gros impor-

Cette politique a été soutenue par nos achats « sur pied » auprès des paysans, sans aucune intervention de démarcheurs locaux (bétail abattu en 1967: 1500 bovins, 1960 veaux et plus de 3000 moutons).

Notre clientèle se doit d'être informée sur l'utilisation des diverses découpes d'un bœuf. Il ne faut pas oublier qu'une bête produit environ un tiers de morceaux nobles et deux tiers de bas morceaux (pot-au-feu, ragoût, etc.). Or, la demande dont nous sommes l'objet est exactement à l'opposé de cette proportion, ce qui nous oblige à importer des aloyaux et des quartiers de derrière. Dans la même ligne, nous avons procédé à l'importation de 200 tonnes d'agneau de Nouvelle-Zélande, viande de première qualité que nous avons pu vendre à des prix très avantageux; mais là également, nous sommes contingentés, nos autorisations d'importer de la viande étant fonction de nos achats de bétail indigène.

## Produits laitiers

Dans le secteur des produits laitiers, la note dominante est la surproduction du beurre et les conséquences qui en résultent. Comment comprendre que nos autorités, entendant régler le marché, ne parviennent pas à établir un rapport tolérable entre la production et les besoins ? Ni les baisses de prix, ni la vente du beurre au rabais, ne résoudre le problème; elles ne seront



tateur de produits agricoles et que son admission démontre à l'évidence que sa politique agricole, par sa stabilité et son caractère non discriminatoire, lui a permis de devenir membre de plein droit du GATT. Tout cela n'empêche pas la situation de notre Etat d'être délicate. N'oublions pas cependant que le peuple suisse a reconnu que, même si elle coûtait cher, la protection de l'agriculture était indispensable à l'équilibre de notre pays.

## Boucherie

Dans la civilisation industrielle où nous vivons, la viande tend à devenir l'étalon du confort alimentaire. En effet, cet aliment tient une place d'autant plus large que le niveau de vie des hommes de notre temps s'améliore. Ainsi, aux Etats-Unis, on mange 43 kg. de bœuf par tête d'habitant et par an, en France 36 kg. et 22 seulement en Suisse.

L'agriculture européenne n'est pas en mesure de satisfaire par sa production de bétail les besoins des consommateurs; par exemple, pour la viande de bœuf, notre pays doit importer environ un quart de la consommation sous forme de bêtes de boucherie, de morceaux spéciaux et de viande à saucisse.

Cependant, du point de vue général, 82 % du total de la consommation de viande — qu'il s'agisse de viande de gros bétail, de veau, de porc, de cheval, de volaille et même de mouton, de chèvre, de lapin et de gibier — ont été produits sur le territoire de la Confédération. Par rapport aux besoins totaux, la production nationale représente :

pour la viande de gros bétail bovin	67 %
pour la viande de veau	96 %
pour la viande de porc	97 %
pour la viande de cheval	64 %
pour la viande des abats	96 %

Malgré tout, la viande reste un produit cher et paradoxalement, l'agriculteur et le distributeur perçoivent de ce marché un bénéfice relativement maigre.

Précisément, face à la hausse des prix du bétail, COOP-Genève a pris l'initiative de ne pas augmenter les prix de détail de la viande qui n'ont subi, pratiquement aucun changement durant l'année écoulée.

de des palliatifs. Le Conseil fédéral sera obligé sans aucun doute de mettre au point de nouvelles mesures qui devront s'exercer au niveau de la production, c'est-à-dire là où réside en fait la racine du mal. En résumé, il faut adapter la production — en modifiant s'il le faut la loi sur l'agriculture — au pouvoir d'absorption du marché.

## Surproduction générale de beurre

A fin 1967, la surproduction de beurre existait dans tous les pays d'Europe occidentale; le nôtre détenait des stocks de l'ordre de 900 wagons de 10 tonnes, à un prix trop élevé. En mars dernier, nos autorités fédérales, devant les abus qui se traduisaient par le passage hebdomadaire de 40 tonnes de beurre en provenance des zones franches sur Genève, ont freiné énergiquement le trafic.

En mai, la Fédération romande des consommatrices a lancé une opération par laquelle elle demandait à ses membres et à toutes les ménagères de renoncer, pendant un certain temps, à l'achat de beurre de table. Il n'y a pas de doute que cet appel a été entendu et que ce mouvement de mauvaise humeur, bien compréhensible d'ailleurs, en a diminué la consommation.

## La situation demeure précaire

Sous l'effet de ces pressions de l'opinion publique, le Conseil fédéral décida, le 1<sup>er</sup> septembre dernier, de mettre sur pied une campagne de vente à prix réduits, de beurre et de gruyère (abaissement du beurre de cuisine de 3 fr. 40 par kg. et du beurre de table de 1 fr. 50 par kg.). On sait que depuis lors, le beurre de cuisine a subi une nouvelle baisse de 2 fr. par kg., le mettant au prix de 6 fr. le kg. Comme on peut le constater par ce rapide historique, la situation demeure précaire même si le consommateur, apparemment, a bénéficié de cette chute des prix — puisqu'il va bien sans dire que la compensation de la différence de prix qui sera prise en charge par le compte laitier obéira les finances fédérales et par voie de conséquence le régime fiscal de la Confédération.

# PROGRAMMES



## RADIO

Jeudi 9 mai 1968

**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Inf. 17.05 Actualités universitaires. 17.15 Tour de Romandie. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z. 20.00 Magazine 68. 20.20 Micro sur scène. 21.10 Figures oubliées de l'histoire suisse. 21.40 «Aimez-vous la Cigüe?», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Spécial Cannes. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Inf. locales. 20.30 Masques et mus. 21.15 Sauve qui peut! 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe-jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Deux contes japonais. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert récréatif. 21.05 Opérette. 21.30 Magazine culturel. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

Vendredi 10 mai 1968

**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 et 7.45 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Pages de Gabrieli. 9.15 Radioscolaire. 9.45 Page de Sammartini. 10.00 Inf. 10.05 Page de Vivaldi. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Page de Nardini. 11.00 Inf. 11.05 Emis. com. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi - Spécial Cannes. 12.15 Mémento sportif. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 «Catalina des Océans», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Radioscolaire. 14.45 Pour les enfants sages! 15.00 Inf. 15.05 Concert.

**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Mus. pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Radio-orch. 12.00 Mémento touristique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

## TV ROMANDE

Jeudi 9 mai 1968

17.00 Entrez dans la ronde. 17.20 Für unsere jungen Zuschauer. 18.10 Dossiers de l'Histoire. 18.40 Bulletin. 18.50 Rendez-vous. 19.20 Trois petits tours. 19.25 «Les Secrets de la Mer Rouge», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.10 Tour de Romandie. 20.15 Fait du jour. 20.25 Carrefour. 20.40 Le point. 21.35 Little Richard. 22.05 «On ne gagne qu'une fois», film. 22.30 Téléjournal.

## TV FRANÇAISE

Jeudi 9 mai 1968

**1re chaîne.** — 16.30 Jourdimage. 18.50 Chemins de la vie. 19.20 Maison de Toutou. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «Les Démoniselles de Suresnes», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.30 Les Shadoks. 20.32 A vous de choisir. 20.34 «La Duchesse d'Algue», pièce de théâtre. 22.30 A vous de juger. 23.05 Actualités.

**2e chaîne.** — 19.40 Actualités. 19.55 Une journée de sports. 20.00 Trésor de Reims. 20.15 Un quart d'heure avec... 20.32 A vous de choisir. 20.34 Dossiers de l'écran. 20.40 «La Fosse aux Serpents», 22.20 Débat. 23.20 Actualités.

Vendredi 10 mai 1968

**1re chaîne.** — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 15.05 TV scolaire.

## CONVOICATIONS DU PARTI

### CANTON DE GENÈVE

**FEMMES SOCIALISTES.** — Assemblée générale, jeudi 9 mai, à 20 h. 30, Terrasse, Longemalle 8.

**COMITÉ DIRECTEUR.** — Lundi 13 mai, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse.

**RIVE DROITE : Assemblée générale.** — Mercredi 15 mai, à 20 h. 30, au Café du Mirador, rue du Mont-Blanc 24, 1<sup>er</sup> étage.

**GROUPE DES ASTERS.** — Vendredi 17 mai, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

**SECTION DE LANCY : Comité.** — Vendredi 10 mai, à 20 h. 30, chez Wyss-Chodat, Morgins 45.

**SECTION D'ONEX : Comité.** — Vendredi 10 mai, à 20 h. 30, chez M. Rosset, avenue du Gros-Chêne 12.

**JEUNESSE SOCIALISTE : Assemblée générale.** — Vendredi 10 mai, à 20 h. 30. Brasil. Discussion : journées militaires, activité future.

### CANTON DE VAUD

**YVERDON : Groupe féminin.** — Mardi 14 mai, à 20 h. 15, au local : cours de soins aux blessés (3<sup>e</sup> partie).

**LAUSANNE : Assemblée ordinaire du parti.** — Mercredi 15 mai, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple, salle 4. Discussion sur les Droits de l'homme, l'imposition sur le tatouage et le voyage africain de Ch. Ogay.

## DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT

**ZURICH : Section romande du PSS.** — Assemblée ordinaire de section, jeudi 9 mai 1968, à 20 h. 15, au Restaurant Werdplatz, Strassburgstr. 5, Zurich 4.

### CANTON DE NEUCHÂTEL

**LA CHAUX-DE-FONDS : Groupe des conseillers généraux.** — Jeudi 9 mai, à 20 h., à la Maison du Peuple. Invitation aux militants du parti.

**NEUCHÂTEL : Assemblée du parti.** — Le jeudi 9 mai, à 20 h. 15, au Cercle des Travailleurs (1<sup>er</sup> étage). Présence indispensable des candidats au Conseil général.

**NEUCHÂTEL : Conférence et débat publics.** — Le mardi 14 mai 1968, à 20 h. 15, au Restaurant du City (1<sup>er</sup> étage, grande salle), avec la participation des camarades Henri Verdon et Philippe Muller, ainsi que des candidats au Conseil général.

**NEUCHÂTEL : Comité de section élargi.** — Le mercredi 15 mai 1968, à 20 h. 15, au Restaurant City (1<sup>er</sup> étage, Salon français).

## D'UN SPORT A L'AUTRE

## D'UN SPORT A L'AUTRE

## D'UN SPORT A L'AUTRE

### Football

## FUSION CANTONAL-XAMAX

Réunis en séance commune le 7 mai, les deux comités du F.-C. Xamax et du F.-C. Cantonal ont examiné la possibilité d'une fusion. Dans l'intérêt du football et du sport à Neuchâtel, le principe a été admis. Aucune décision immédiate n'a été prise. Cependant, les deux clubs s'efforceront de créer un esprit nouveau qui contribuera à faire naître une meilleure entente.

Tel est le communiqué que nous avons reçu hier, en fin d'après-midi. Bien entendu, il a fait l'effet d'une bombe. Si cette fusion aboutit, cela va terriblement relancer le football à Neuchâtel. Mais il y a encore bien des problèmes à résoudre : le nom du nouveau club, la formation d'un comité, le choix de l'entraîneur, etc. Et puis, les deux comités étant d'ac-

cord avec une fusion, il reste maintenant aux membres à se prononcer. Mais si les statuts de l'ASF le permettent, le nom de «F.-C. Neuchâtel» serait tout trouvé. Et, il faut l'avouer, avec les éléments dont disposent actuellement Xamax et Cantonal, une toute grande équipe pourrait être formée, sans oublier qu'il pourrait encore y être question de Tacchella.

## L'Angleterre victorieuse à Madrid

En match retour des quarts de finale du championnat d'Europe des nations, l'Angleterre a battu l'Espagne, 2-1, à Madrid, et se trouve qualifiée pour les demi-finales. Elle jouera le 5 juin à Florence contre la Yougoslavie. Sa victoire représente un nouveau succès pour la formule 4-3-3 qui triompha dans la coupe du monde en 1966.

## MILAN EN FINALE

Grâce à la parfaite tenue de sa défense — ce qui était d'ailleurs prévisible — l'A.-C. Milan a conservé intégralement l'avantage acquis lors du match aller et s'est qualifié pour

la finale de la coupe des vainqueurs de coupe en faisant match nul, 0-0, dans la capitale bavaroise. En effet, Bayern Munich, malgré l'appui de 40 000 spectateurs, n'est pas parvenu à renverser la situation. Les Allemands avaient été battus par 2-0 à San Siro. Ainsi la finale — le 23 mai à Rotterdam — opposera le club italien à Hambourg, vainqueur de Cardiff City.

Le meilleur homme au Bayern Munich fut Franz Beckenbauer, qui tirera constamment l'attaque et qui tira le plus fréquemment au but. C'est à lui que l'équipe allemande dut sa supériorité territoriale. Avec le célèbre international, il faut encore désigner l'arrière Schwarzenbeck et le demi Roth.

A l'A.-C. Milan, le gardien Cudicini, réserviste durant la première partie de la saison, fut l'élément le plus précieux. Il fut parfaitement secondé par des défenseurs habitués à manœuvrer dans de telles circonstances. Les attaquants ne se manifestèrent guère : ils manquèrent de résolution.

### Cyclisme

## Bitossi premier maillot vert

Le prologue du Tour de Romandie — épreuve contre la montre par équipes — a connu un réel succès populaire. Devant la Patinoire des Vernets, un circuit de 880 m. à couvrir six fois avait été tracé. La victoire est revenue à la formation transalpine de Pilotex, commandée par Franco Bitossi, lequel a revêtu ce matin le maillot vert au départ de Genève.

Dans les temps intermédiaires, l'équipe suisse Zimba (Maurer) et surtout celle de Faema (Merckx) furent plus rapides, mais le finish de Bitossi d'une part et un mouvement de flottement chez Faema d'autre part expliquent le résultat final. Emmenés par Maurer, les Suisses firent excellente impression. Ils se montrèrent très à l'aise — spécialement

Vifian et Maurer — dans cette spécialité particulière. Ils ne furent battus que d'une demi-seconde.

Classement par équipes : 1. Pilotex (Bitossi), 6'51"2; 2. Zimba (Maurer), 6'51"7; 3. Molteni (Motta), 6'54"; 4. Faema (Merckx), 6'54"5; 5. Peugeot (Letort), 6'55"9; 6. Smith's (Planckaert), 7'00"1; 7. Pepsi Cola (Dancelli), 7'00"6; 8. Flandria (David), 7'03"9; 9. Fagor (Alomar), 7'04"3; 10. Tigra (Hagmann), 7'06"8.

Classement individuel : 1. Bitossi (It), 6'51"2; 2. Zilioli (It); 3. Favaro (It); 4. Passuello (It), même temps; 5. Maurer (S), 6'51"7; 6. Binggeli (S); 7. Girard (S); 8. Vifian (S); 9. Pfenniger (S); 10. Puschel (Al), même temps; 11. Motta (It), 6'54"; 12. Balmamion (It), même temps.

## GIMONDI a frappé fort

A la faveur des difficultés de l'étape d'hier, Santander-Vitoria (224 km.), Felice Gimondi a frappé un grand coup, attaquant ses principaux adversaires : Aimar, Janssen, Adorni et Perez-Frances, lesquels, ligüés contre lui pendant les cinquante derniers kilomètres, ont dû lui céder du terrain : 40' à 45 km. de l'arrivée, 1' à 30 km. et 1'27" à Vitoria. Si bien qu'au soir de la quatorzième étape Gimondi possède au classement général 11" d'avance sur Perez-Frances, 31" sur Janssen, 1'26" sur Aimar, 1'42" sur Adorni, 2'13" sur Ducasse.

Classement de l'étape : 1. Castello (Esp), 6 h. 32'18"; 2. Lasa (Esp), 6 h. 34'05"; 3. Carril (Esp); 4. Gimondi (It); 5. Manzanque (Esp), même temps;

6. Velez (Esp), 6 h. 34'50"; 7. Elorza (Esp), même temps; 8. Rodriguez (Esp), 6 h. 35'32"; 9. Janssen (Ho); 10. Wright (GB); 11. Van de Bosch (Be); 12. Aimar (Fr), et tout le peloton dans le même temps que Rodriguez.

Classement général : 1. Gimondi (It), 64 h. 57'19"; 2. Perez-Frances (Esp), 64 h. 57'30"; 3. Janssen (Ho), 64 h. 57'50"; 4. Errandonea (Esp), 64 h. 58'; 5. Spruyt (Be), 64 h. 58'10"; 6. Velez (Esp), 64 h. 58'11"; 7. Aimar (Fr), 64 h. 58'35"; 8. Gomez del Moral (Esp), 64 h. 58'39"; 9. Echeverria (Esp), 64 h. 58'50"; 10. Adorni (It), 64 h. 59'01"; 11. Ducasse (Fr), 64 h. 59'32"; 12. Castello (Esp), 65 h. 01'46"; 13. Otano (It), 65 h. 02'14"; 14. Momene (Esp), 65 h. 04'25"; 15. Wright (GB), 65 h. 05'31".



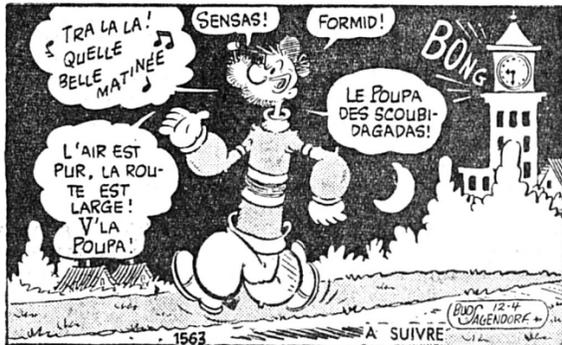
Les aventures de Popeye



VOTRE PÈRE A PERDU TOUTE NOTION DU TEMPS! JE SAIS! IL EST DE PLUS EN PLUS NON-FONCORMISTE!



IL DORT LE JOUR, ET VIT LA NUIT IL PREND SON PETIT DÉJEUNER A 9 H. DU SOIR! SA JOURNÉE COMMENCE AU PRÉCÉDENT!



TRA LA LA! QUELLE BELLE MATINÉE! L'AIR EST PUR, LA ROUTE EST LARGE! V'LA POLIPA! SENSAS! FORMID! LE POUPE DES SCOUBI-DAGADAS! BONG

## LA MAS-HORCA

ROMAN DE GUSTAVE AIMARD

Ce personnage, un des plus importants de notre histoire, était un jeune homme de vingt-cinq ans; sa taille moyenne était parfaitement proportionnée, son teint était brun, mais ordinairement un peu rosé. Il avait les cheveux bruns et les yeux bleus, le front large, le nez aquilin, les lèvres un peu grosses, mais d'un rouge vif qui faisait ressortir la blancheur de ses dents, qui étaient magnifiques; sa physionomie mâle et un peu hautaine respirait l'intelligence, la bonté et la sensibilité tout à la fois.

Don Miguel était le fils unique de don Antonio del Campo, riche «hacendado» ou propriétaire du Sud, dont il surveillait les intérêts, de moitié avec les senores Anchorenas, qui, à cause de leur immense fortune et de leurs liens de parenté et d'opinions avec Rosas, jouissaient à cette époque d'une haute réputation dans le parti fédéral.

Don Antonio était un véritable homme de la

campagne, dans l'acception qu'on donne à ce mot dans la «bande orientale», et, de plus, homme honorable et sincère. Ses opinions étaient fédérales bien avant Rosas; et à cause de la fédération il avait été partisan d'abord de Lopez, ensuite de Dorrego et en dernier lieu de Rosas, sans que pour cela il lui fût possible d'expliquer les motifs de ces opinions; mal commun, du reste, aux neuf dixièmes des fédéralistes depuis 1811, où le colonel Artigas prononça le mot fédération pour se révolter contre le gouvernement général, jusqu'en 1829, où don Juan-Manuel Rosas se servit du même mot pour se révolter, lui, contre Dieu et contre le diable.

Cependant don Antonio del Campo avait un amour encore plus profond que celui de la fédération, c'était celui qu'il éprouvait pour son fils.

Son fils était son orgueil, son idole; tout enfant, il le prépara à faire de bonnes études, afin de lui ouvrir la carrière des lettres, pour qu'il devint «docteur», ainsi que disait ce bon père.

A l'âge où nous faisons connaissance avec lui, don Miguel était parvenu à sa seconde année de droit; mais, pour des motifs que plus tard, nous expliquerons, depuis quelques mois, il avait abandonné les cours de l'université.

Il vivait complètement seul dans sa maison, excepté lorsque, comme au moment où nous sommes arrivés, il avait des hôtes que son père lui adressait de la campagne.

Il est probable que les événements qui suivront nous feront connaître le genre de vie et les relations de ce jeune homme, qui, depuis qu'il était entré dans son cabinet, après avoir placé la lampe sur un bureau et s'être assis sur un fau-

teuil à la Voltaire, avait rejeté la tête en arrière et s'était plongé dans de profondes méditations qui duraient déjà depuis plus qu'un quart d'heure.

— Oui, s'écria-t-il en se levant tout à coup et passant la main dans ses cheveux, c'est le seul moyen; de cette façon, je leur barre toutes les voies.

Alors, posément, sans hésitation ni précipitation, comme un homme sûr de son fait, il s'assit à son bureau et écrivit les lettres suivantes, qu'il relut avec soin au fur et à mesure qu'il les terminait :

« 5 mai, 2 h. 30 du matin.  
« Aujourd'hui j'ai besoin de tout ton talent, mon Aurora, comme j'ai toujours besoin de ton amour, de tes caprices, de tes colères suivies de réconciliations, pour éprouver la plus grande félicité de mon existence. Dans certains de ces rares moments où il te plaît d'être sérieuse, tu m'as dit que j'avais fait l'éducation de ton cœur et de ta tête; nous allons voir quels sont les progrès de mon élève.

« J'ai besoin de savoir comment, dans l'intimité de dona Agustina Rosas et dans celle de dona Maria-José Ezcurra, on explique un événement qui s'est passé cette nuit dans le «bajo» de la «Residencia», quels incidents, quelles péripéties s'y rattachent et se composent, tout enfin ce qui est relatif à cette affaire.

« Sois prudente, surtout avec dona Maria-José; n'a laisse pas, devant elle, percer le plus léger intérêt à apprendre ce que tu veux savoir et qu'il faut l'obliger à te raconter elle-même: là est l'adresse.

» Tu comprends, n'est-ce pas, âme de mon âme, qu'un motif extrêmement sérieux se cache sous tout cela, et que tes colères de cette nuit, tes caprices d'enfant, n'ont aucun rapport avec ce qui touche au sort de ton

— Ma pauvre Aurora! murmura le jeune homme après avoir relu cette lettre. Bah! elle est vive comme l'éclair, et personne ne saurait pénétrer ses pensées, quand il ne lui plaît pas de se laisser deviner. Passons à une seconde lettre; mais pour celle-là il est important d'avancer la pendule de quelques heures.

Il écrivit, et bientôt après relut ce qui suit :  
« 5 mai 1840, 9 h. du matin.

» Senor don Felipe Arana, etc.  
» Mon très distingué ami et senor, pendant que vous vieilliez et conjurez avec l'énergie qui vous caractérise tous les dangers dont est entouré le gouvernement; par l'opposition et les intrigues de ses ennemis, certains pouvoirs placés sous vos ordres ne laissent pas de lui faire une guerre déguisée, en mettant en oubli l'accomplissement de leurs devoirs.

» La police, par exemple, s'occupe plus à se montrer indépendante de votre autorité qu'à veiller sur ce qui la regarde particulièrement.

» Vous savez que, la semaine passée, quarante et tant d'individus ont émigré sans que la police s'y soit opposée, malgré les formidables moyens dont elle dispose, et que S. E. le Restaurador l'a appris par vous, à qui j'avais eu l'honneur d'en faire part. Mais il suffit que ce soit vous qui le disiez à S. E. pour que le senor Victorica feigne de ne rien connaître.

(A suivre)

## La Chaux-de-Fonds

## Ville socialiste = Cité heureuse

## Le travail à temps partiel

Pour la femme mariée, le travail à temps partiel est une chose excellente. Lorsque la mère de famille voit s'envoler, l'un après l'autre, ses enfants et qu'elle se retrouve seule dans son ménage alors que son mari est accaparé par ses obligations professionnelles, elle risque d'être désemparée et de trouver le rythme des jours bien monotone.

Alors, rien n'est plus stimulant que de chercher un emploi et d'occuper un poste à horaire réduit lui permettant d'utiliser à nouveau les connaissances acquises avant son mariage.

Un intérêt tout neuf, un réel enthousiasme, un enrichissement certain lui apportent une vive satisfaction. Les nombreux petits pro-

blèmes personnels sont réduits à leur juste proportion. D'autre part, en ces années de haute conjoncture elle rend service à la société. Enfin, elle se réalise pleinement en vivant d'une manière positive et équilibrée. Avec cette activité réduite, il lui reste du temps pour les siens, son ménage, ses loisirs. Et ce qui n'est pas à dédaigner non plus, c'est le plaisir de gagner par son travail une certaine somme qu'elle n'a pas à soustraire de l'argent du ménage pour des achats spéciaux.

Il est évident que beaucoup de femmes — trop à mon gré — doivent travailler à plein temps pour des motifs aussi divers que nombreux à côté de lourdes charges. Ce problème d'ailleurs pourrait être traité dans un autre article.

De très nombreuses ménagères mettent également et bénévolement leurs dons et leur temps libre à la

disposition des malades, des enfants, des vieillards, etc. Ceci aussi devrait faire l'objet d'un « papier » dans les colonnes du journal.

Mais il demeure que la solution de l'emploi à temps partiel pour les mères dont les enfants sont élevés est recommandable à tous points de vue.

Pour conclure, je ne saurais assez conseiller aux mamans ayant de grandes filles de les encourager à faire un apprentissage, à poursuivre leurs études, à acquiescer enfin une profession selon leurs possibilités et leurs goûts. Elles vous en seront très reconnaissantes lorsque, à leur tour, elles se trouveront dans la même situation. Elles pourront ainsi, grâce à leur formation, choisir une situation. Elles pourront ainsi, grâce à leur formation, choisir une situation qui les comblera.

MANON MIÉVILLE.

## AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Le Grand Conseil bernois, siégeant mercredi matin, a approuvé des crédits pour des forêts représentant un montant total de 2 070 000 fr., dont l'un de 500 000 fr. pour la participation du canton de Berne aux frais de construction d'une école intercantonale de sylviculture à Lyss. D'autres cantons, tels que ceux de Zurich, de Lucerne, de Fribourg, de Soleure, de Bâle-Campagne, d'Argovie, du Valais et de Neuchâtel ont également décidé de participer à la création de cette école spéciale.

Il a également approuvé trois décrets qui seront soumis au peuple. L'un prévoit la construction d'une école ménagère près de Munsingen, dont le coût est fixé à 1 770 000 fr., le second, la transformation de l'ancien Hôtel de Ville et la construction de prisons et de la salle d'audience de la Cour d'assises du district de Delémont, construction dont le coût est évalué à 1 830 000 fr. et le troisième à l'aménagement d'un institut d'observation psychiatrique pour jeunes gens à Roerswil, près de Bolligen.

Enfin, l'assemblée législative agissant de sa propre compétence a voté des crédits s'élevant en tout à près de cinq millions, dont l'un de 913 000 fr.

pour des transformations à la Maternité cantonale de Berne, et un autre un peu plus élevé pour la construction d'une école ménagère à Hondrich près de Spiez. Le conseil a également approuvé le plan de la route d'évitement de Signau sur l'artère cantonale Berne-Lucerne.

M. Schneider, directeur des Travaux publics n'a donné aucun espoir au motionnaire qui invitait le Conseil exécutif à intervenir auprès des autorités fédérales pour que l'on avance les travaux de construction de l'autoroute N° 1 sur le tronçon Berne-Morat. Il estime qu'il serait insensé de procéder à ces travaux, en raison de l'urgence de ceux fixés au programme des routes nationales. Les autorités cantonales ont inscrit à leur programme de l'an prochain certains travaux à la montée de Gummenen afin de faciliter la circulation à cet endroit difficile.

Le Grand Conseil a finalement accepté la motion sous forme de postulat.

LIQUEURS Morand  
MARTIGNY

## LE QUATUOR ET BARTOK

Conférence de M. Pierre Hugli, dans le cadre du V<sup>e</sup> diorama de la musique contemporaine, La Chaux-de-Fonds.

M. P. Hugli, critique musical à la « Gazette de Lausanne » nous présentait dimanche matin au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds une intéressante étude sur les six quatuors de Bartok. Comme chez Beethoven, cette forme musicale occupe une place privilégiée dans toutes les époques de l'activité créatrice du compositeur hongrois. L'association entre Bartok et Beethoven se fonde aussi sur un contrepoint très élaboré, la concentration de l'harmonie, le mépris de la suite traditionnelle des mouvements le climat de tension créatrice. Intellectuel, polyglotte, marquant un intérêt scientifique pour les sciences naturelles, Bartok découvre l'expression de l'authenticité d'une vie naturelle dans les chansons populaires magyares. Il consacre toute sa vie

**UN ENFANT RENVERSÉ.** — Hier, à 12 h. 10, le petit Christian Cattin, né en 1960, qui circulait sur sa trottinette à la rue des Terreaux, est entré en collision avec une voiture à l'intersection avec la rue du Versoix. L'enfant a été conduit à l'hôpital, souffrant de plaies au cuir chevelu et à un genou. Légèrement blessé il a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

## ETAT CIVIL

## Promesses de mariage

Mantel Lothar-Friedrich, constructeur, et Hauer Liselotte-Elfriede.  
Bon Jacques Gérard, compositeur typographe, et Bart Verena-Margrit.  
Holtz Helmut, m/mécanicien, et Cochard Ingrid-Irma.  
Nadalon Cesare, monteur électricien, et Papalineti Laura.  
Boillat Maurice - Alphonse, boucher, et Maire Marianne.  
Augsburger Jean-Pierre, mécanicien de précision, et Cuenin Anne-Thérèse-Cathy.

## Mariage

Brügger Alexandre - Pierre, employé CFF, et Hayoz Danielle-Paulette.

## Décès

Hirschi Marie-Mélina, née le 31 mai 1895, célibataire, ménagère (Fleurs 7).  
Longoni Carlo-Giovanni, maçon, né le 7 février 1897, veuf de Rosa-Anna-Giulia née Meyer (Jardiniers 85).  
Dubois née Cualto Germaine-Fernande, ménagère, née le 27 février 1902, épouse de Georges-Paul-Vital (Paix 125).  
L'enfant Courvoisier-Clément Christine, née le 23 juillet 1967 (Le Locle).  
Müller Henri, horloger, né le 22 janvier 1878, veuf de Rose-Ida née Matthey-Doret (P.-H.-Matthey 25).

## CARNET DU JOUR

## Cinéma

PALACE: 20.30, «Eve s'éveille à l'Amour».  
EDEN: 20.30, «Play Time».  
PLAZA: 20.30, «Ça casse à Caracas».  
RITZ: 20.30, «Hiroshima mon Amour».  
SCALA: 20.30, «Benjamin».  
CORSO: 20.30, «Peau d'Espion».

## Divers

TRÉTEAUX D'ARLEQUIN: 20.45, spectacle poétique.

## Pharmacie d'office

Officine No 3 des Pharmacies Coopératives.  
Léopold-Robert 108  
(Dès 22 h appeler le No 11.)

à l'étude des folklores hongrois, roumain, serbe, arabe, turc. Chez Bartok, l'utilisation des thèmes folkloriques est, en réalité, une recomposition du matériau sonore, en fonction du développement qui lui sera donné. Dix ans séparent le premier quatuor, très beethovenien, du deuxième, illustrant les angoisses de la guerre. Dix ans encore jusqu'au troisième, offrant un déchaînement contrapuntique, une plustation rythmique haletante, une tension dramatique extrême malgré l'économie thématique. Les quatuors 4 et 5 comprennent tous deux cinq mouvements, se répondant systématiquement autour d'un mouvement central. Le «Sixième Quatuor», œuvre dévolée, écrite à Bâle au début de la guerre, est l'adieu de Bartok à l'Europe.

Si l'on envisage la structure offerte par l'ensemble des six quatuors, on s'aperçoit qu'elle rejoint la structure interne de chacun d'entre eux: une arche, avec une tension psychologique vers un sommet, un éclatement central, et un apaisement.

L'œuvre de Bartok, toute en déchirement, en intériorité, en pessimisme, n'a pas de postérité directe chez les compositeurs actuels. Ceux-ci, devant le désordre du monde envahissant la musique, se réfugient dans un langage plus souple, laissant de larges possibilités à l'interprétation. Par son refus de l'atonalisme, du dodécaphonisme, Bartok nie la possibilité d'un art populaire surintellectualisé, et affirme sa volonté d'une musique accessible à la masse, venant de l'homme et parlant à l'homme.

Monique MULLER.

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

A LA COUR D'ASSISES NEUCHÂTELOISE  
Une bataille d'experts? Plutôt une escarmouche sans résultat

Hier matin ont défilé les témoins cités par M<sup>e</sup> Pierre Aubert, défenseur de l'abbé G. Bonci. Le premier des seize était le prêtre, ancien directeur des missions italiennes en Suisse, dont dépendait l'accusé. Lorsque celui-ci s'est adressé à lui, il lui a suggéré de ne pas vendre les immeubles dans lesquels G. Bonci avait installé la mission. Il a immédiatement fait des démarches afin d'obtenir des secours financiers. Il pensait les obtenir, car des missions d'autres villes en avaient reçu. Selon ce prêtre, G. Bonci a été dépassé, il s'en est rendu compte, et a tenté sans succès de trouver un missionnaire pour le seconder. Aujourd'hui trois prêtres remplacent l'accusé et sont très occupés. A son avis, G. Bonci, n'a pas utilisé d'argent pour son compte, il a trop voulu entreprendre de choses, et s'est montré un mauvais administrateur financier. C'est une habitude des ouvriers italiens de confier leur argent à la mission. L'accusé avait le devoir de renseigner ses supérieurs en cas de transactions importantes, mais il jouissait d'une grande liberté, et il avait la confiance de son directeur.

M. Cornu, substitut du procureur général, fait remarquer que le droit canon interdit aux prêtres la gestion de biens, sauf autorisation spéciale, et que G. Bonci n'avait pas cette autorisation. Le directeur des missions pense

que l'accusé a voulu travailler au bien de ses ouailles.

Les quinze autres témoins sont venus faire l'éloge de l'abbé G. Bonci, travailleur, dévoué à l'extrême, rendant tous les services qui lui étaient demandés. Tous estiment qu'il n'a pas utilisé un sou pour son usage personnel qu'il a été laissé trop seul sans aide aucune. «C'est plus qu'un saint», dira même une femme. Parmi ces témoins se trouvaient des ouvriers, des ménagères, un artisan, un directeur d'entreprise, un droguiste, le D<sup>r</sup> R. Lévi. Dans ce concert d'éloges, relevons que le directeur d'entreprise avait mis en garde l'accusé contre sa bonté, qui le poussait à dépasser la normale dans sa volonté d'aider. Le D<sup>r</sup> Lévi lui avait conseillé le repos, car son immense travail l'avait exténué.

## En faveur de M. Taddei

Pour défendre son client, M<sup>e</sup> F. Roulet a fait convoquer cinq témoins, et un expert-comptable, dont le rapport ne concorde pas avec celui de l'expert officiel.

Les témoins, dont l'épouse de l'accusé, sont tous aussi élogieux à l'égard de M. Taddei, que l'étaient les premiers en faveur de G. Bonci. Lui aussi était dévoué et n'aurait pas touché d'argent à titre personnel.

## Les experts n'apportent pas la lumière

Comme il n'existait pas de comptabilité, qu'il n'y a que des carnets de quittances, qu'un des défenseurs a signalé la disparition d'une partie de ces carnets, et qu'il manque des pages dans d'autres, il n'y a, nous semble-t-il, de réel que la caisse générale dans laquelle on déposait l'argent pour le reprendre, bien mince indice même pour des experts.

L'expert officiel, M. Charles Aubert, le déclare lui-même dans son rapport: il a procédé par supputations, par déductions, pour en arriver — c'était au fond ce qu'on attendait de lui — à évaluer à 250 000 fr. le montant des sommes encaissées par M. Taddei, sans que G. Bonci, en ait été avisé. M. Taddei, s'était mis à encaisser et à rembourser de sa propre initiative.

L'expert mandaté par l'avocat, M. Genilloud, fait un bel exposé. Il s'appuie lui aussi sur des éléments de supputations, et de fréquents entretiens avec M. Taddei, pour en arriver selon lui à tout retrouver et expliquer par des chiffres, avec une différence infime de quelques 600 fr. Mais il ajoute que c'est là une appréciation et qu'il peut aussi s'agir de 10 ou de 20 000 fr.

Autrement dit, des rapports d'expertises ne jaillit pas la lumière. Pour nous la caisse générale a gardé son secret.

Sur des questions précises du président, M. Taddei estime que la somme de 250 000 fr. que l'expert officiel a noté dans son rapport comme ayant été encaissée par lui, sans que G. Bonci en ait été nanti, est trop élevée, et qu'elle ne doit pas avoir dépassé 150 000 fr. Mais il répète qu'il n'a rien utilisé à son profit personnel. Espérons que le ministère public et les défenseurs, sauront, eux, nous faire mieux comprendre ce qui continue à être pour nous bien mystérieux.

E. M.

## Cortailod: Conférence Henri Guillemin

Dans le cadre des manifestations préélectorales, la section de Cortailod du Parti socialiste a eu le bonheur d'entendre, hier soir, M. Henri Guillemin. Devant les auditeurs attentifs et charmés qui emplissaient la grande salle de l'Hôtel de Commune, l'orateur a rappelé les événements qui se sont déroulés entre 1894 et 1906 au sujet de l'affaire Dreyfuss.

Cette conférence, particulièrement heureuse dans les circonstances actuelles, a été très applaudie par les auditeurs. Un merci tout spécial à M. Guillemin qui a, malgré son immense activité, bien voulu donner une partie de son temps à notre parti.

F. B.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

## PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ADIJ

Lors de son assemblée générale annuelle, qui a eu lieu samedi dernier à Tramelan, l'Association pour la défense des intérêts du Jura a sanctionné un vaste plan de travail dont voici les données essentielles:

## ECONOMIE EN GÉNÉRAL

1. Prendre les initiatives qui s'imposent pour favoriser le développement économique des districts jurassiens et soutenir les initiatives parties d'autres milieux tendant au même but.

2. Prendre les mesures nécessaires pour la protection de la nature et la

sauvegarde du patrimoine jurassien.

3. Soutenir les efforts de l'agriculture en vue d'une rationalisation des exploitations agricoles.

4. Soutenir les efforts de l'industrie en vue de son adaptation aux conditions modernes de la production.

5. Collaborer aux travaux de la Commission suisse pour le port de Bourgnon.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6. Obtenir l'ouverture dans le Jura d'une succursale de langue française du Bureau d'aménagement cantonal.

7. Stimuler la création de syndicats de communes pour l'aménagement régional.

8. Conseiller les communes dans leurs problèmes d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

9. Equipement de la ligne Bâle-Bienne en liaison avec la reprise du BLS par la Confédération.

10. Intervenir pour obtenir de meilleures relations ferroviaires pour le Jura.

11. Travailler en faveur d'un aménagement rationnel du réseau routier jurassien en collaboration étroite avec la Commission routière jurassienne.

12. Etudier le projet d'aménagement d'une route nationale transjurane.

13. Poursuivre les travaux d'établissement d'une bibliographie jurassienne de caractère essentiellement économique.

## MEMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «Le Massacre d'Hudson-River».  
CINÉMA CASINO: 20.30, «Ring ne pardonne pas».  
CHATEAU DES MONTS: Horlogerie et histoire, 19.30 à 20.30, visite commentée.  
PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Mariotti.  
(Dès 21 h. le No 17 renseignera.)

## Appel à tous les militants

Vendredi 10 mai, à 20 h., rendez-vous à l'Imprimerie Typoffset, rue du Parc 103-105, pour aider à un encartage.



Respectez la priorité

## GENÈVE

## Une troisième école secondaire supérieure

La population genevoise n'ignore pas que l'augmentation constante du nombre des élèves des divisions supérieures du Collège de Genève et de l'Ecole supérieure de jeunes filles a imposé la création d'une troisième école secondaire supérieure de culture générale.

Le chantier de ce nouvel établissement a été ouvert au cours du printemps 1967, dans l'ancienne campagne Lullin, au chemin du Bouchet. Les travaux se poursuivent activement, de sorte qu'en septembre 1969, trois volées d'élèves de quatrième, de troisième et de deuxième années trouveront place dans un bâtiment adapté aux exigences d'un enseignement moderne.

La nouvelle école groupera des classes mixtes réparties dans les 4 sections : classique, latine, scientifique et moderne. Cette décision de principe entraîne une série de conséquences : dès septembre 1969, les trois écoles pratiqueront simultanément la coéducation, ce qui impliquera une répartition nouvelle du corps enseignant masculin et féminin ; les élèves seront répartis entre les trois écoles selon l'adresse de leur domicile ; une commission de coordination commune au Collège de Genève et à l'Ecole supérieure de jeunes filles s'occupe d'harmoniser les programmes de ces deux établissements, afin qu'à partir de l'année scolaire 1969-1970, trois écoles absolument comparables entre elles — sinon identiques — puissent dispenser un enseignement de qualité

à un ensemble de 2000 élèves environ.

## NOMINATIONS

De profondes transformations seront donc apportées à la structure même des deux écoles. De plus, l'ouverture prochaine d'un troisième établissement scolaire pose des problèmes de tous ordres. C'est pourquoi le Département de l'instruction publique a estimé qu'il était nécessaire d'adopter de nouveaux collaborateurs aux directions du Collège de Genève, de l'Ecole supérieure de jeunes filles et du collège de la rive droite. Ces personnes seront associées dès maintenant aux études en cours.

M<sup>lle</sup> Martine Lesemann assurera dès le 1<sup>er</sup> juillet 1969 les fonctions de directrice adjointe du Collège de Genève. Elle conservera jusqu'à cette date la direction de l'Ecole supérieure de jeunes filles, division inférieure, qu'elle assume depuis 1966.

M. Jean-Jacques Streuli, récemment nommé par le Conseil d'Etat, exercera la fonction de directeur adjoint de l'Ecole supérieure de jeunes filles, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1968.

Plusieurs doyennes et doyens compléteront le conseil de direction des trois écoles. Ils seront en fonction dès l'année scolaire 1969-1970. Il s'agit, pour le Collège de Genève, de M<sup>lle</sup> Eliane Hay ; pour l'Ecole supérieure de jeunes filles, de M. Georges Ottino, et pour le futur collège de la rive droite, de M. Daniel Paunier, directeur du collège du Parc-de-Budé 1 (cycle d'orientation), de M<sup>lle</sup> Made-

leine Blanchet, de MM. Jean Erard, actuellement doyen de l'annexe Rigot, et de Pierre Girardin.

Dès le 15 juillet 1968, M. J.-C. Frachebourg, doyen au Collège de Genève, collaborera à l'organisation des études pédagogiques de l'enseignement secondaire. Il sera remplacé au Collège de Genève par M. Gérard Haury.

(Communiqué du DIP).

## Genève en bref

**L'ASLOCA (Association genevoise de défense des locataires) CONSTATE que de nombreux locataires ont accepté, lors d'une conciliation devant la Commission pour la surveillance des loyers, des hausses subordonnées à l'exécution de travaux déterminés d'entretien des locaux loués ; que, malgré les demandes des locataires pour que les travaux soient exécutés, les bailleurs refusent souvent les réparations auxquelles ils se sont engagés, tout en exigeant les hausses convenues.**

**INVITE les locataires se trouvant dans cette situation à réclamer immédiatement auprès du Service cantonal de surveillance des loyers, rue du 31-Décembre 40, afin que ces hausses soient supprimées avec effet rétroactif.**

**L'ASLOCA, rue du Marché 5, se tient à la disposition des intéressés pour tout renseignement complémentaire.**

## La jeunesse socialiste et le projet de loi sur l'aide aux universités

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition du 3 mai dernier, dans notre compte rendu du congrès des Jeunesses socialistes suisses, nous publions la résolution votée par les congressistes concernant le projet fédéral d'aide aux universités :

Le message du Conseil fédéral du 28 novembre 1968, à l'appui du projet de loi sur l'aide de la Confédération aux universités cantonales, se présente comme un progrès très important par rapport à l'actuel régime provisoire d'aide aux universités. Ce dernier, en effet, constituait une solution d'urgence sur tous les points de vue :

— subventions fédérales versées pratiquement sans contrôle aux cantons universitaires qui avaient, par ailleurs, rejeté l'idée — prévue dans l'avant-projet d'aide transitoire de 1966 — d'instaurer une « quotité disponible » réservée aux projets requérant une coordination des universités. De ce fait, « l'organe de coordination » mis sur pied n'a pas pu jouer pleinement son rôle ;

— du point de vue financier, le montant de 200 millions de francs accordé pour trois ans à la Confédération, ne constituait que la moitié de la somme demandée par le rapport Labhardt et les deux tiers de celle proposée par la conférence des recteurs.

Or, le nouveau projet de loi va plus loin et utilise au maximum la base constitutionnelle réduite (art. 27, alinéa 1 de la Constitution fédérale) permettant à la Confédération d'intervenir dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Il prévoit en effet, par le biais du contrôle de l'utilisation des subventions, d'imposer une collaboration interuniversitaire. Les subventions de base sont attribuées selon une clef de répartition mieux adaptée aux besoins des universités. Les subventions d'investissements sont fonction des plans de développement élaborés par les cantons et la comptabilité de ces plans avec l'intérêt national. Une existence légale est conférée au Conseil de la science et l'organe de coordination est renforcé. Le crédit de 1150 millions de francs prévu pour la période 1969-1974 s'insère dans le futur plan financier fédéral 1970-1974. Les cantons sont soumis à des sanctions en cas de mauvaise utilisation des subventions ; ils doivent édicter des lois d'application en la matière.

L'Union des Jeunesses socialistes suisses (UJSS) entend cependant mettre l'accent sur les lacunes les plus importantes de ce projet, consciente du fait que celui-ci risque de conditionner pour longtemps la politique universitaire suisse.

## LA RÉPARTITION DES SUBVENTIONS

est réglée par la loi fédérale sur la péréquation financière du 19 juin 1959. Le système de calcul proposé par le rapport Labhardt prenait mieux en considération les besoins universitaires. Seule, cependant, une planification nationale du développement des universités, permettra de définir une répartition financière véritablement valable. En effet, il n'y a pas de corrélation entre la situation financière des cantons et les besoins scientifiques du pays.

## LA PRÉSENCE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

tend à être limitée par l'art. 8 du projet, selon des normes assez sommaires. L'UJSS tient à rappeler ses récentes propositions : distinction entre étudiants des pays développés (nombre à limiter) et des pays en voie de développement ; prise en charge totale par la Confédération du coût des études de ces derniers, dans le cadre de la politique suisse de coopération avec le tiers monde.

## LE CONSEIL DE LA SCIENCE

ne doit plus rester le petit « brain-trust » de 15 à 17 membres, en grande partie liés au monde de l'industrie et de la finance. Dans l'intérêt de la science, il doit être élargi et articulé en groupes de travail correspondants aux différentes disciplines, tout en disposant d'une direction efficace à plein temps.

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique, organisme administré d'une façon anachronique par des personnalités n'y consacrant qu'une partie de leurs temps parce que surchargées de tâches politiques et culturelles, devrait y être intégré. Le Conseil de la science ne devrait comprendre que les représentants des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

## LA CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE SUISSE

est un organe de coordination qui doit, bien sûr, satisfaire les fédéralistes, mais qui dans la forme proposée est dépourvue d'une tête. La Confédération devrait y être représentée de plein droit. La loi devrait préciser que la conférence doit centraliser les tâches dispersées à l'heure actuelle parmi plusieurs organes (conférences des chefs de département, des recteurs, des secrétaires d'université, etc.). Les cantons non universitaires devraient y être associés, dans le but de favoriser leur engagement au niveau universitaire (par exemple participation aux frais résultant de la présence de leurs étudiants dans les cantons universitaires).

## LES SUBVENTIONS PRÉVUES AUX INVESTISSEMENTS

correspondent à un montant de 600 millions de francs. Pour un taux

moyen de subventionnement de 42 %, cela équivaut à une prévision d'investissements d'environ 1300 millions de francs, chiffre correspondant à une estimation des cantons universitaires. Pour la même période, le rapport Labhardt prévoyait 2010 millions de francs d'investissements. Le décalage est important et l'on peut craindre donc que la future loi ne permette pas de surmonter les graves problèmes matériels de notre infrastructure universitaire.

Les lacunes du projet de loi portent à conclure que le nouveau régime qui succédera au « régime transitoire » ne constituera qu'une nouvelle solution d'urgence, élaborée sous la pression d'un cadre constitutionnel très limitatif, d'un milieu politique réfractaire et de disponibilités financières réduites. En tant que solution d'urgence, elle est toutefois acceptable, avec, si possible, les améliorations que nous indiquons, dans l'attente d'une échéance qui permettra de passer à des solutions politiques véritablement nouvelles.

Or, l'année 1974 ne constitue pas seulement l'échéance de la première période de subventionnement. Elle verra aussi la fin du premier plan financier fédéral, et, en même temps, du régime financier de la Confédération. Après cent ans d'existence, la Constitution fédérale elle-même sera probablement entièrement révisée (c'est du moins l'objectif de la Commission Wahlen). Il s'agira vraisemblablement d'une année clé de l'histoire de la Suisse, en fonction de laquelle toute l'élaboration institutionnelle doit être orientée : préparation d'un régime fiscal qui assure à la Confédération les ressources nécessaires, étude des instruments que permettront de mettre sur pied une planification démocratique de l'économie nationale — telle qu'elle est préconisée par le Parti socialiste suisse — et dans laquelle la planification de l'enseignement s'insérera d'office.

## CRÉATION D'UN POSTE DE DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL

Le Conseil de la science, en bon dernier, vient de dénoncer l'état de notre enseignement moyen et secondaire, véritable « goulot d'étranglement » qui risque de rendre vain tout effort de développement au niveau universitaire. On ne peut que conclure, en affirmant la nécessité pour la Confédération d'assumer l'ensemble de la politique de notre pays et en espérant que la révision totale de la Constitution permettra aussi de créer ce « ministère fédéral à l'instruction publique » dont nous ne pourrions plus nous passer à l'avenir. Dans cette optique, la création, dans le cadre de la loi sur l'aide aux universités, d'un poste de **délégué fédéral à l'enseignement supérieur** permettrait de coiffer la conférence universitaire de cet « élément directeur » qui lui manque, et formerait le noyau de base de ce futur « ministère ».

## CHÈNE-BOURG: Inauguration d'une belle école

Les responsables de cette commune typiquement « banlieusarde » ont convenu samedi passé les autorités et la population à l'inauguration de l'école du plateau, sise à l'avenue de Bel-Air.

Ce fut une belle manifestation, minutieusement organisée par la mairie de Chêne-Bourg.

Dans un magnifique cadre de verdure, cette école est édifée sur l'ancienne campagne de Haller, parmi des arbres vénérables, bordant une jolie petite rivière, entièrement genevoise, la Seymaz.

Eh bien ! les gosses qui auront le privilège de fréquenter cette école auront une chance particulière, car les autorités communales n'ont pas reculé devant de très lourds sacrifices en construisant cette maison, modèle de modernisme de bon goût, tout en offrant le maximum de bien-être et d'éléments pratiques pour le corps enseignant et ses protégés.

Dans la très vaste salle de gymnastique — une des plus grandes du canton — se pressaient quelque 300 personnes, parmi lesquelles figuraient d'éminentes personnalités telles que le président du Conseil d'Etat, le président du Grand Conseil, notre camarade André Chavanne, conseiller d'Etat, les maires des communes voisines, sans oublier M. Gaillard, la mairie de Chêne-Bourg en corpore, ainsi que son Conseil municipal parmi lequel nous avons reconnu nos amis Ebner, Hagmann et Maréchal.

C'est à M. Piazalunga, président de commune, qu'échut l'honneur de présenter les nouveaux locaux, non sans avoir donné la parole préalablement à MM. Peyrot, président du Conseil d'Etat, ainsi qu'à notre camarade Chavanne qui dans une improvisation empreinte de gentillesse, de réalisme et d'optimisme, rencontra l'adhésion unanime de l'auditoire. L'architecte, M. Bouvier, également en quelques mots, énonça les caractéristiques principales de l'œuvre dont il fut la cheville ouvrière. Ce fut au tour de l'Elite, une des gloires des musiques genevoises, de prêter largement et dans une parfaite qualité son concours gracieux.

Malgré le temps maussade de ce premier samedi de mai, cette journée fut lumineuse pour tous ceux qui estiment que l'avenir doit être minutieusement préparé, si l'on veut espérer voir enfin triompher, un jour, des médiocrités humaines actuelles, un peu plus de beauté et de bonté.

R. Bertholet.

## Mémento genevois

CASINO-THÉÂTRE (☎ 24 20 37). 20.30. « Co claronnel », grande revue d'actualité en 1 prologue 7 actes et 27 tableaux de Danis-Michel et Claude Fradel ; 18 décors et 120 costumes.

## Département de l'instruction publique

## GENÈVE

## ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE

## TECHNICUM DU SOIR

## ÉCOLE DE MÉCANIQUE

## ÉCOLE D'HORLOGERIE ET D'ÉLECTRICITÉ

## ÉCOLE DES MÉTIERS DU BATIMENT

## ET DE L'AMEUBLEMENT

## Inscriptions des nouveaux élèves

du vendredi 10 au vendredi 17 mai 1968

de 10 à 12 h. et de 16 h. à 18 h. 30, y compris le samedi matin 11 mai, de 10 à 12 h., salle 214, 2<sup>e</sup> étage, nouveau bâtiment, rue de la Prairie 4, Genève.

## CHRONIQUE VAUDOISE

Lausanne: Vers la réalisation d'un grand projet

## L'actuel Jardin du Théâtre appelé à disparaître

La Municipalité de Lausanne a présenté récemment à la presse les caractéristiques d'une étude de construction sur le terrain de l'ancienne propriété de Jongh. Ce projet va être incessamment mis à l'enquête publique.

L'un des derniers îlots de verdure du centre de notre ville, celui bordant le Théâtre municipal, va ainsi subir le joug des bulldozers, pour laisser place à une œuvre architecturale moderne.

Ce n'est pas sans un léger pincement de cœur que nos aînés se souviendront de ce magnifique jardin, qui faisait autrefois la fierté des Lausannois. Ce décor naturel, au milieu d'une cité grouillante, laisse derrière lui toute une page de notre histoire, que nos grands-pères et nos grand-mères aiment encore à conter.

La population tout entière va regretter ce nouveau « massacre » d'arbres, car, disons-le franchement, nous nous étions attachés à leurs silhouettes embellissantes ; ces parures printanières ne nous apportaient-elles pas un peu de cette fraîcheur et cette tranquillité que les citadins désirent tellement ?

Les autorités se sont penchées sur plusieurs projets. On a renoncé à la solution réglementaire pas très esthétique. C'est alors qu'un nouveau plan a été mis à l'étude avec l'accord de la

direction des Travaux. Celui-ci étant conforme, on a délivré un permis de construire aux propriétaires actuels de l'ancienne propriété de Jongh. La ville de Lausanne, par la suite, demanda l'élaboration d'un nouveau projet plus complet, qui sera soumis prochainement au Conseil communal. L'ensemble de l'aménagement du jardin du Théâtre sera dominé par un bâtiment allongé, ajouré sur ses quatre faces. La terrasse du restaurant sera agrandie, et l'on pourra accéder de plain-pied au parc-jardin, combiné avec la plate-forme entourant le bâtiment. De l'avenue du Théâtre, les promeneurs pourront pénétrer directement sur l'emplacement public, qui comprendra des arbustes, des fleurs, des gazons, une pièce d'eau ainsi qu'une œuvre sculptée.

Les amateurs du Théâtre municipal pourront jouir du garage-parc installé au sous-sol du jardin. Il pourra abriter une centaine de voitures.

On prévoit de replanter des arbres de haute futaie ; ceux qui existent actuellement ne sont, paraît-il, pas à distance légale et seront abattus.

La solution choisie répond à une certaine esthétique. Elle tient compte des intérêts particuliers et collectifs, tout en cherchant à s'accorder aux formes et aux fonctions de l'architecture des lieux.

K. Sch.



# Asperges

la botte **370**

AVEC LA RISTOURNE

**CHARCUTERIE AVEC JAMBON**  
(5 sortes)

le sachet de 200 g. **1.90**

**CORNETTES GALA 3 MINUTES**

2 paquets de 500 g.  
(au lieu de 3.20) **2.40**

**TEDDYMAT**

lessive pour automates

2 paquets  
(au lieu de 4.80) **3.80**

le seau  
(au lieu de 8.90) **7.90**

**BAISSE!**  
**SUCRE CRISTALLISÉ**

le kilo **-.75**

**POUR LA JOURNÉE DES MÈRES:**

**FONTAINE FLEURIE**  
(kirsch / chocolat)

**3.80**

**TOURTES ET CŒURS**  
différents arômes

dès **3.50**



## Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

### Votation fédérale sur l'imposition du tabac Election du Conseil général des 18 et 19 mai 1968

Pour la votation fédérale, **SONT ÉLECTEURS:**  
Tous les Suisses, âgés de 20 ans révolus, domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

Pour l'élection au Conseil général, **SONT ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES:**

- a) Tous les Suisses et toutes les Suissesses âgés de 20 ans révolus et domiciliés depuis plus de trois mois à La Chaux-de-Fonds.
- b) Les étrangers et les étrangères âgés de 20 ans, qui sont au bénéfice d'un permis d'établissement (livret vert) depuis plus de cinq ans dans le canton et qui sont domiciliés depuis plus d'un an à La Chaux-de-Fonds.

#### LOCAUX DE VOTE

Centre/Halle aux enchères: rue Jaquet-Droz 23  
Collège des Forges: avenue des Forges 16  
Collège de la Charrière: rue de la Charrière 36  
Les électeurs et les électrices doivent voter dans leur circonscription électorale respective, munis de leur carte civique.

#### HEURES DU SCRUTIN

Samedi 18 mai 1968, de 9 à 19 h.  
Dimanche 19 mai 1968, de 9 à 13 h.

#### VOTES PAR CORRESPONDANCE

Les électeurs et les électrices absents de la localité et qui désirent voter par correspondance doivent en faire la demande par écrit au bureau de la Police des habitants avec indications des motifs. La demande devra porter l'adresse exacte, nom, prénom et année de naissance. Les personnes séjournant à l'étranger ne peuvent pas voter par correspondance.

#### VOTES ANTICIPÉS

Les électeurs et les électrices peuvent exercer leur droit de vote aux lieux ci-après:

**A LA POLICE DES HABITANTS: rue de la Serre 23:**  
du mercredi 15 mai au vendredi 17 mai 1968, de 7 h. 30 à 18 h. (le vendredi jusqu'à 18 h. 30);

**AU POSTE DE POLICE: place de l'Hôtel-de-Ville:**  
du mercredi 15 mai au vendredi 17 mai 1968, entre les heures de bureau indiquées ci-dessus. Le samedi matin 18 mai 1968 jusqu'à 6 h.

#### VOTES DES MALADES

Les malades et les infirmes qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile doivent en faire la demande au bureau électoral de leur circonscription ou au bureau de la Police des habitants.

#### CARTES CIVIQUES

Pour les personnes qui auraient égaré leur carte civique, pour les cas spéciaux et les renseignements, le bureau de la Police des habitants, rue de la Serre 23, tél. 248 21, sera ouvert pendant toute la durée du scrutin, soit le samedi jusqu'à 19 h. et le dimanche de 9 à 13 h.

La Chaux-de-Fonds, le 8 mai 1968.

POLICE DES HABITANTS

**SALLE DU MUSÉE - LE LOCLE**  
**Lundi 13 mai 1968, à 20 h.**

## Assemblée publique d'information

organisée par le Conseil communal

OBJET:

**Différentes possibilités de voter**

Exposé de M. Willy Pigeon, secrétaire communal

Cette invitation s'adresse à tous les électeurs et électrices.



## Municipalité de SAINT-IMIER

**Votations fédérale et cantonale**  
**des 17, 18 et 19 mai 1968**

Les électeurs de la circonscription politique de Saint-Imier sont convoqués pour le vendredi 17, le samedi 18 et le dimanche 19 mai 1968, afin de se prononcer sur les objets suivants:

#### Votation fédérale

Loi fédérale sur l'imposition du tabac.

#### Votation cantonale

1. Constitution du canton de Berne (modification de l'article 13, alinéa 1).
2. Arrêté populaire concernant les travaux de construction et de transformation à la Préfecture d'Aarberg.

Les opérations de vote se feront à l'urne, au rez-de-chaussée de l'ancien collège secondaire, rue Agassiz, le **vendredi 17 mai, de 18 à 20 h., le samedi 18 mai, de 18 à 22 h., et le dimanche 19 mai, de 10 à 14 h.**

Un bureau de vote sera également ouvert à la gare CFF le **samedi 18 mai, de 11 à 14 h.**

Les bureaux de La Chaux-d'Abel et des Pontins fonctionneront le **dimanche 19 mai, de 10 à 12 h.**

Les militaires qui entrent en service avant le 17 mai peuvent voter au secrétariat municipal, pendant les heures de bureau, en présentant leur carte d'électeur et leur ordre de marche.

**Bureau de vote du village:**  
Président: M. Roger Donzé, horloger.

**Bureau de La Chaux-d'Abel:**  
Président: M. Marcel Sauser.

**Bureau des Pontins:**  
Président: M. Robert Fallet.

Le registre des votants sera déposé au secrétariat municipal, à la disposition des électeurs qui voudraient le consulter, jusqu'au 16 mai 1968. Les ayants droit au vote qui, jusqu'à cette date, ne seraient pas en possession de leur carte d'électeur, peuvent la réclamer au secrétariat municipal, personnellement ou par écrit, jusqu'au 16 mai 1968, à 18 h. 15.

Saint-Imier, le 7 mai 1968.

CONSEIL MUNICIPAL



## PIANO

A VENDRE, de toute confiance, beau piano brun, en bon état de marche, pour 350 fr. au comptant, à débarrasser au plus vite. Tél. (039) 275 68.

## VÊTEMENTS

Réparations  
Transformations  
sur mesure

**MATHIEU**

**DONZE**  
TAILLEUR

Jardinère 15  
Tél 039/2 98 33

## LIVRES

d'occasion tous genres  
Achat vente échange  
anciens et modernes  
— Librairie place du  
Marché tél 2 35 72.

## POUR LA FÊTE DES MÈRES

Magnifique choix  
de plantes fleuries

Plantes vertes

**COSTE fleurs**

Côte 10 - LE LOCLE - Téléphone 537 36

## N'achetez pas une tondeuse

à gazon sans nous demander une démonstration (sans engagement)

**Tondeuse à moteur**

**Tondeuse à bras**

Plusieurs modèles en magasin

**OUTILLAGE DE JARDIN**

# Fausel

**Quincaillerie**

Francillon 19  
SAINT-IMIER

Fêtez vos mamans...

# Florival

ED. BERGER  
Numa-Droz 189

vous offre un grand choix de

Plantes fleuries  
Plantes vertes  
Fleurs coupées fraîches

Prix raisonnables  
On porte à domicile

Téléphone 2.52 22

**UNE BONNE PUBLICITÉ**  
**Le Peuple-La Sentinelle**

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Thème: La libéralisation en Tchécoslovaquie

## «Sommet surprise» à Moscou

Les chefs de parti de l'URSS de la Pologne, de l'Allemagne de l'Est, de la Hongrie et de la Bulgarie sont réunis en «sommet» exceptionnel à Moscou depuis le début de l'après-midi d'hier pour un débat urgent sur des problèmes qui, pour les observateurs, sont liés à l'évolution tchécoslovaque.

Aucune explication autorisée n'a pu être obtenue sur cette quadruple arrivée, qui a créé à Moscou autant de sensation que l'arrivée de M. Dubcek, le N° 1 tchécoslovaque, à Moscou le 4 mai.

Le sentiment général est qu'un nouveau «sommet de Dresde» se tient actuellement à Moscou. Mais, cette fois-ci, sans les Tchécoslovaques et à un niveau supérieur: ce sont les partis qui se consultent.

Quant aux Roumains, ils n'avaient

pas été invités à Dresde, et on confirme mercredi soir, de source informée, qu'ils n'ont pas été invités à Moscou.

A en juger par les réactions des milieux tchécoslovaques de Moscou, les dirigeants de Prague, eux, ne semblent avoir été ni invités ni informés. Et c'est leur absence aujourd'hui d'un «sommet» où l'on pense qu'il sera essentiellement question d'eux qui apporte, pour les observateurs, l'élément le plus frappant. Cette absence semble indiquer que, de Dresde le 23 mars à Moscou aujourd'hui, en passant par la très récente entrevue Dubcek-Brejnev du 4 mai, le climat de confiance s'est détérioré entre Prague (ou certains milieux dirigeants de Prague) et les capitales communistes «orthodoxes».

## «L'OUEST VEUT VIVRE»

«L'Ouest veut vivre»: sur ce thème qui exprime l'appréhension de toute une province française, la Bretagne, face à son avenir, des dizaines de milliers d'ouvriers, de paysans, de commerçants, de jeunes de toutes catégories encadrés parfois par des notabilités politiques et même des membres du clergé, ont manifesté hier sans incident grave dans une vingtaine de villes bretonnes.

Pour la première fois en France dans un cadre régional, les syndicats d'agriculteurs avaient décidé de s'associer aux syndicats ouvriers CGT et CFDT pour cette journée d'action à

laquelle participaient également en divers endroits la Fédération de l'éducation nationale. Au total quelque 1 200 000 salariés et 600 000 agriculteurs étaient ainsi appelés à faire grève et à «descendre dans la rue» pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur un malaise qui a gagné toute une région: hantise du chômage causée par le sous-emploi, difficultés pour les agriculteurs et éleveurs à vendre leurs productions, insuffisance de débouchés pour la jeunesse.

L'ordre de grève a, dans l'ensemble été largement suivi.

## Paris: Réouverture de la Sorbonne?

«Les cours reprendront demain après midi, si les doyens sont d'accord, dans les facultés des lettres de Paris et de Nanterre (banlieue parisienne)», a déclaré hier après midi, à l'Assemblée nationale française, le ministre de l'Éducation nationale, M. Peyrefitte.

Dix mille étudiants, avec à leur tête les Prix Nobel Kastler et Monod, ont cependant «pris d'assaut» le Quartier latin, hier soir, mais la manifestation s'est dispersée en bon ordre quelques heures après sauf un groupe d'irréductibles qui est resté sur place jusqu'à 1 h. du matin.

Peu avant le départ du cortège, un porte-parole de l'UNEF avait qualifié

d'«ambiguës» les paroles prononcées à l'Assemblée nationale par M. Peyrefitte.

Au cours du meeting, les dirigeants syndicaux étudiants et enseignants ont rappelé leurs revendications immédiates:

— Libération des étudiants emprisonnés et suspension de toutes les poursuites judiciaires ou disciplinaires.

— Retrait des forces de police du Quartier latin. Cette revendication, ont-ils rappelé, est indissociable de celle qui concerne la réouverture des facultés.

## Ecosse: Succès sans précédent des nationalistes

Pour la première fois depuis six ans, les travaillistes ont perdu le contrôle de la municipalité de Glasgow. Les nationalistes écossais ont en effet gagné douze sièges sur le parti de H. Wilson et un sur les conservateurs. Ils arrivent ainsi à représenter une troisième force politique. A Edimbourg, Dundee, Aberdeen et Baisley, les nationalistes écossais ont aussi gagné des mandats. Ils ont, avec 350 000 voix, remporté exactement 100 sièges dans les conseils de districts urbains écossais. Le SNP aura donc désormais 150 représentants dans les conseils locaux. «Rien ne peut plus désormais arrêter le Parti nationaliste écossais», a affirmé mercredi M<sup>me</sup> W. Ewing, l'unique députée du Parti nationaliste écossais. Les nationalistes affirment que, s'ils remportent les élections générales, prévues pour le début de 1971, ils demanderont l'indépendance pure et simple. Si Londres refusent, les nationalistes assurent qu'ils feront appel aux Nations Unies, ou même qu'ils déclareront unilatéralement l'indépendance.

## EN QUELQUES LIGNES

Houston: Cobb est mort

James Cobb, 48 ans, qui avait subi la greffe du cœur d'un jeune homme de 15 ans, est mort mercredi matin à 5 heures (heure locale). La transplantation avait eu lieu à l'Hôpital St-Luke à Houston au Texas.

● CITÉ DU VATICAN. — Paul VI se rendra à Bogota à l'occasion du congrès eucharistique international qui se tiendra du 18 au 25 août prochain.

● STRASBOURG. — «Le régime actuel de la Grèce est toujours celui de la dictature, et je n'ai obtenu aucune assurance concrète quant aux délais et aux conditions dans lesquelles le gouvernement compte rétablir le régime démocratique et parlementaire», a déclaré van der Stoep (travailleuse néerlandaise) en présentant, hier, son rapport à l'Assemblée du Conseil de l'Europe sur la situation en Grèce.

● NEW YORK. — Pour la première fois depuis 1940, le Parti communiste américain présentera des candidats à la présidence et à la vice-présidence lors des élections présidentielles de novembre prochain, a annoncé M. Winston, secrétaire national du parti.

● PRAGUE. — A l'occasion de la fête nationale (23<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Tchécoslovaquie) le président de la république, M. Svoboda, a décidé une importante amnistie qui touchera de nombreux détenus politiques, apprend-on de bonne source.

● PARIS. — M. Sargent Shriver, nouvel ambassadeur des États-Unis à Paris, est arrivé à Paris mercredi soir venant de Washington.

● DELHI. — Les femmes viennent de «prendre le pouvoir» dans le village indien de Tadsonna, situé à 300 kilomètres à l'Est de Bombay. Il n'y a plus un seul homme à la Municipalité.

● LONDRES. — Les perspectives d'un règlement de paix au Proche-Orient et la question des livraisons d'armes britanniques à la Jordanie ont été les principaux sujets à l'ordre du jour des conversations que le roi Hussein a eues hier avec le premier ministre Harold Wilson et avec d'autres représentants du Gouvernement.

● LONDRES. — Le Nigéria et le Biafra se sont mis d'accord pour entamer la semaine prochaine, à Kampala (Ouganda) des conversations de paix confirmées-t-on à Londres de source sûre.

● BERLIN-OUEST. — Deux jeunes policiers âgés de 26 et 29 ans ont été condamnés mercredi à Berlin à quatre mois de prison pour avoir brutalisé un étudiant lors de la manifestation organisée en juin dernier à l'occasion de la visite du shah d'Iran.

● WASHINGTON. — Le Département du commerce annonce mercredi qu'il versera des subsides à l'exportation de 150 000 livres (68 038 kilos) de poulet destinés à la Suisse.



## LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

## Vu et entendu en Israël

II\*

## Israël construit le socialisme

La propagande communiste présente Israël comme un instrument de l'impérialisme américain dans le Proche-Orient. Il s'opposerait au «socialisme arabe» de Nasser et du parti Baas de Syrie, soutenus par l'Union soviétique.

Cette vue simpliste des choses ne correspond pas à la réalité. L'impérialisme américain et le capitalisme international ont leurs intérêts et font leurs investissements dans les pays arabes producteurs de pétrole. C'est le pétrole arabe et la valeur stratégique du canal de Suez qui intéressent l'Union soviétique; elle sait fort bien ce que vaut le «socialisme arabe»!

La terre d'Israël est ingrate, désertique. Elle ne contient ni pétrole, ni uranium et il a fallu un immense effort de travail et d'études pour la rendre fertile par un système d'irrigation considérable, dans un pays pauvre en eau. La marine américaine n'a pas de bases en Israël et si les communautés juives des pays riches aident financièrement Israël, elles le font sans mettre de conditions à leur solidarité. L'impérialisme américain et la Grande-Bretagne par contre n'ont pas cessé de soutenir financièrement la Jordanie, de l'armer et de lui fournir des instructeurs militaires.

Il faut détruire les légendes! Israël est une nation dont la vie économique et sociale se développe rapidement vers le socialisme. Plus de cinquante pour cent de la production et de la répartition appartiennent à la collectivité. Le sol est nationalisé.

La production agricole qui est l'œuvre de pionniers est de plus en plus dominée par deux organisations sociales originales, d'inspiration nettement socialiste. Les kibboutzim réalisent le principe communiste: de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins. Ils ont supprimé la propriété individuelle, tout appartient au kibboutz qui assure à ses membres l'entretien en organisant leur travail selon leurs capacités et leurs goûts.

Les kibboutzim groupent des familles et des célibataires dont le nombre varie de quelques dizaines à quelques milliers. Le travail de la terre et la production agricole est leur principale activité, mais le kibboutz peut développer certaines branches d'industrie. Nous avons visité un petit kibboutz arabe près de Jérusalem. Il possède à côté de la culture du sol, une fabrique de machines à trier les oranges. Beaucoup de kibboutzim exploitent aussi une maison de repos ou des étrangers au kibboutz passent leurs vacances et où sont organisés des cours de syndicats ou d'autres organisations. Ces hôtels sont fort bien organisés avec des salles de cours. Naturellement, les hôtes paient une pension qui augmente les revenus du kibboutz.

Des volontaires étrangers peuvent aussi passer quelques jours ou quelques mois au kibboutz. Ils travaillent pour couvrir leurs frais d'entretien, mais ne reçoivent pas de salaire et ne sont pas considérés comme membres du kibboutz.

L'organisation est absolument libre et démocratique. L'assemblée générale élit les quelques responsables: l'organisateur du travail qui répartit les tâches de chaque membre, l'administrateur qui tient la comptabilité et s'occupe des achats et des ventes, le ou la responsable de la cuisine et de l'hôtel. Les femmes travaillent généralement à l'hôtel, à la cuisine, au jardin d'enfants ou à l'école, les au-

tres aux champs. Les vieillards qui ne peuvent plus travailler à plein temps dans l'agriculture s'occupent de jardinage et de la décoration florale. L'éducation des enfants et le service médical sont naturellement gratuits et chaque membre reçoit chaque année un subside pour l'habillement et les autres dépenses individuelles. La vie culturelle jouit d'un soin spécial: cinéma, soirées théâtrales, bibliothèque. Si un enfant veut étudier et en a la volonté et les capacités, le comité du kibboutz ou l'assemblée générale en décide et le kibboutz entretient l'étudiant pendant le temps de ses études. Il est libre ensuite de choisir son travail ailleurs.

Au fond, l'organisation du kibboutz est communiste, il forme une grande famille et développe un mode spécial de vie communautaire.

Il y a dans le pays 225 kibboutzim groupant environ 82 500 personnes. Le kibboutz que nous avons visité près de Jérusalem a reçu un nombre important d'étudiants de Finlande qui y ont travaillé plusieurs mois et qui s'efforcent de créer en Finlande une organisation semblable.

Le moshav est une autre forme d'économie collective agricole. Il réalise le principe socialiste de la rétribution selon le travail fourni par chacun de ses membres. Il ne groupe que des familles, quelques centaines généralement. Chaque famille reçoit gratuitement deux hectares de terre à cultiver. Elle doit elle-même y construire une habitation, selon ses goûts et ses besoins. Pas d'uniformité. Chaque famille cultive sa terre et livre au moshav sa production. Sa rémunération dépend donc de son propre travail. Le moshav est en même temps l'organisation communale qui s'occupe de tous les services publics d'une commune rurale: écoles, chemins, éclairage et service des eaux, état civil, etc. Le moshav que nous avons visité produit des tonnes de belles oranges Jaffa. Le centre de ramassage trie les oranges selon leur grosseur, rejette les rebuts pour en faire des jus d'oranges. Il les baigne pour leur donner leur brillant et éviter leur détérioration, les emballe dans des papiers de soie et les met en caisses pour l'exportation. Tous ces travaux sont faits par des membres du moshav payés selon leur rendement. Naturellement, certains membres ont des tâches particulières d'administration, d'éducation ou de production. Ainsi, nous avons visité la maison d'un vieux couple, membre du moshav depuis des dizaines d'années, dont le fils fut tué pendant la guerre de six jours. La maison entourée d'un splendide jardin de fleurs comporte trois chambres, une salle de bain et une grande cuisine ultra-moderne. Le père s'occupe encore du poulailler du moshav et de la production des œufs et des poulets avec des centaines de poules. Une grande salle, moderne et splendide, pouvant contenir un millier de personnes, sert de centre culturel et aux assemblées générales de moshav. Beaucoup de nos villes suisses n'en possèdent pas de semblable.

Les moshavim sont plus nombreux que les kibboutzim; on en compte 325 avec plus de 100 000 membres.

Celui qui quitte le moshav, quitte aussi la commune. Il peut emporter ses économies en vendant sa maison à un nouveau membre. Il ne peut vendre la terre puisqu'elle est propriété de l'Etat, mais il peut vendre les arbres qu'il y a plantés et son cheptel.

Les immigrants juifs sont généralement assimilés par les moshavim.

Le kibboutz et le moshav sont deux formes socialistes différentes et libres

de production agricole. Ces coopératives livrent les deux tiers de la production agricole du pays. Tous leurs membres, comme ceux des kibboutzim, sont automatiquement membres de l'Histadrut, la puissante organisation syndicale israélienne, affiliée à l'Internationale des syndicats libres, qui organise aussi les ménagères!

L'économie socialiste englobe encore d'une part les coopératives de consommation, naturellement liées aux coopératives de production agricole, et les très nombreuses entreprises industrielles de l'Histadrut. L'organisation syndicale a été particulièrement active dans la construction des logements et des routes. Plus de 40% des très nombreux nouveaux édifices sont construits par l'Histadrut. Tous les transports routiers — les plus importants en Israël — les transports maritimes et aériens, l'irrigation du pays sont des entreprises collectives avec forte participation des syndicats. Enfin, les syndicats ont créé un grand nombre de nouvelles entreprises industrielles et développé les organisations agricoles dans les régions désertiques en vue de procurer du travail aux nouveaux immigrants en développant l'économie du pays. Vingt-cinq pour cent de la production industrielle provient déjà des entreprises des syndicats qui viennent de décider que les travailleurs auront un droit de cogestion dans leurs entreprises.

Les syndicats ont aussi en main l'organisation de la santé publique. Ils ont créé des hôpitaux et financent le service de santé à 90%, 10% étant payés par l'Etat. Les cotisations sont minimales pour les ménagères et les salaires modestes et s'élèvent jusqu'à 700 livres (environ 1000 fr. suisses) par an pour les gros traitements. L'organisation syndicale joue donc un rôle déterminant dans le développement socialiste du pays. Bien que des centaines de milliers de réfugiés juifs, chassés des États arabes ou d'ailleurs, aient cherché asile en Israël, il n'existe pas de camps de réfugiés, misérables et démoralisés, comme dans les États arabes voisins d'Israël. Tous les réfugiés trouvent du travail et sont rapidement assimilés soit dans les communautés agricoles, où ils trouvent l'aide nécessaire, soit dans les entreprises de l'Histadrut après un stage d'éducation professionnelle, particulièrement dans le bâtiment.

L'instruction joue un grand rôle dans la construction socialiste. Nous avons vu sur le Mont-Carmel, près de Haïfa, le premier grand bâtiment d'une nouvelle université, conçue dans le style Le Corbusier, qui est prévue pour 10 000 étudiants. Dans le délai de deux ans, les autres bâtiments seront terminés et déjà, au pied du Carmel, les logements pour jeunes couples et les bâtiments d'une cité universitaire sont en construction.

Tout cet effort de construction socialiste est original, d'un dynamisme extraordinaire. Il se développe dans un régime de très grande démocratie, de libre discussion, de confrontation des idées et d'humanité dont profite non seulement la population juive, mais aussi les Arabes restés en Israël. A faire la comparaison entre les villages israéliens, arabes et juifs, et ceux des pays arabes voisins, comme ceux de Syrie que nous avons visités sur les hauteurs de Golan, on ne peut hésiter entre les réalisations du «socialisme arabe» soutenu par l'URSS et le socialisme israélien dû à l'effort d'un peuple jeune, stimulé par sa longue histoire sur cette terre des aïeux, dont les Arabes ont juré de les chasser.

JULES HUMBERT-DROZ.

\* Voir notre numéro du 4 mai.

## CHRONIQUE HELVÉTIQUE

(Suite de la première page)

Ensuite, une fois le doigt dans l'engrenage, allons-nous vraiment nous contenter de deux compagnies de parachutistes? Quand on connaît l'obstination employée par certains hauts responsables de notre défense nationale pour imposer leurs vues, sur ce point aussi, la défiance s'impose.

Enfin, un aspect particulier de la question mérite d'être retenu: les méthodes d'entraînement auxquelles les grenadiers parachutistes devraient être soumis déboucheraient, comme l'expérience l'a démontré partout ailleurs, sur un état d'esprit, sur une «mentalité de troupe» très peu com-

## NON AUX PARAS!

patibles avec notre armée de milice et avec nos institutions démocratiques. Il est, par conséquent, difficile d'imaginer des «paras» helvétiques.

Pour toutes ces raisons, l'idée de la constitution de compagnies de grenadiers parachutistes est à rejeter. Les Chambres fédérales vont être saisies du problème. Va-t-on trouver une majorité de parlementaires pour faire front à cette demande d'une justification douteuse? C'est peu probable, mais la cause n'en mérite pas moins une opposition énergique.

Afin d'éviter toute confusion, il est encore nécessaire de faire une différence entre le parachutisme sportif,

qui prend un essor réjouissant, et son application à des fins militaires. Nous avons une grande sympathie pour cette activité sportive, école de courage et de maîtrise de soi qui honore ses adeptes. Par contre, le parachutisme sportif ne gagnerait rien, en particulier sur le plan moral, avec un soutien si direct de l'organisation militaire. Si ce sport a besoin d'un appui des pouvoirs publics, il serait certainement possible de trouver une autre solution que celle de la constitution de ces compagnies de paras.

JEAN RIESEN,  
conseiller national.